



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITÉ SAAD DAHLEB (BLIDA 1)

Institut d'Architecture et d'urbanisme

Mémoire de Master 2

Discipline : Architecture

**Option : Architecture en Zone Urbaine Littorale
(AZUL)**

Présenté et soutenu par :

Mme DJERIDANE YAMINA

THEME :

**CONTRIBUTION DE L'ARCHITECTE POUR UNE MEILLEURE
IMAGE URBAINE ET ARCHITECTURALE DE LA VILLE
LITTORALE**

Porteur du master : Dr ICHEBOUBENE YUCEF

Devant le jury composé de :

M. BENBOUDJEMA Mouloud	Université Saad Dahleb Blida	Président
Melle DJEDDI Hadjer	Université Saad Dahleb Blida	Membre
M.ICHEBOUBEN Youcef	Université Saad Dahleb Blida	Rapporteur

Année 2017/2018

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

II ETAT DE CONNAISSANCES

Introduction

A travers cet état de connaissances, nous aborderons dans une première section la thématique générale, architecture et aménagement urbain en milieu littoral (nous avons choisi la méditerranée comme choix du site pour la recherche). Connaitre le littoral, apprendre et comprendre ses spécificités et particularités, les facteurs à l'origine du développement urbain de ce milieu complexe, son étalement et son artificialisation. Les exemples traités seront illustrés par des figures et images pris dans l'espace méditerranéen. Nous aborderons également la vulgarisation des lois et instruments d'urbanisme ainsi que les et outils relatifs à la gestion intégrée en zones côtières avec la vision de développement durable, régissant l'urbanisation des espaces littoraux. La thématique spécifique, traitera de la contribution de l'architecte pour une meilleure image urbaine et architecturale de la ville littorale à travers l'analyse d'exemples et prise de position à travers une conclusion.

SECTION 1:

A- Thématique Générale : Architecture Et Aménagement En Milieu Littoral

II-A-1 Introduction de la section une

Avant de passer à la présentation de cette section, un bref aperçu sur le littoral en général est nécessaire et important :

« Le littoral est la bande de terre constituant la zone comprise entre une étendue, le continent ou l'arrière-pays maritime et la terre ferme.....selon les échelles retenues..... le littoral peut s'étendre de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres de part et d'autre de la limite terre –eau.....il est constitué de l'étagage infralittoral et l'étagage supra littoral ».¹(définition wikipédia)

Dans notre recherche, en tant qu'architecte urbaniste, c'est plutôt la présente description du littoral qui sera observée :

« Le littoral est un paysage qui change sans cesse. L'homme et la nature sont les raisons de ces modifications. Les littoraux évoluent très vite et sans discontinuer, plus rapidement que n'importe quelle autre paysage. C'est un milieu en pleine mutation ou ses limites sont variables. Le lien qu'entretiennent l'homme et la mer se fait à travers l'architecture et la nature. L'homme a développé des techniques pour pouvoir s'intégrer, survivre et résider dans des milieux inhospitaliers. Il a créé des milieux artificiels, pour faire un monde à son image, pour ses envies. La relation entre l'homme et le monde se fait par la connaissance technique et l'architecture avant tout. L'architecture est un outil technique en rapport avec son milieu, qui discute avec son environnement. Dans cette circonstance ci,

1-Définition Wikipédia. <http://fr.m.wikipedia.org>

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

le littoral n'est plus exclusivement un milieu naturel ni un milieu artificiel mais la combinaison des deux. »²

Figure 1 : Présentation des pays bordant la Mer de la Méditerranée

Source : <https://expo.oceano.mc/mediterranee>.



A travers la figure, nous découvrons le territoire de la méditerranée renfermant un ensemble de mers et constituant un ensemble de pays dans ses rives nord et sud.

De par sa position centrale, situé entre deux terre et une mer, la méditerranée a toujours été le berceau de nombreuses civilisations, les plus puissantes, phénicienne, byzantine, égyptiennes et grec, se sont relayé pour imposer chacune d'elles ses traces, présentes jusqu'à nos jours.

« A l'origine, les cotes étaient bordées de maquis sur les terrains siliceux, dominés par le chênes liège, de garrigues sur les terrains calcaires, dominés par le chêne vert, éventuellement des pinèdes (pin d'Alep, pin parasol) ou des palmeraies sur les rives sud de la méditerranée. Avec les Grecs puis les Romains, se développent la culture de l'olivier et de nouveau les vergers. L'olivier disparaît au moyen âge puis reprend un nouvel essor au XVII e siècle.

Au XVI e siècle, les orangeries apparaissent par endroits. Le XVIIème siècle, avec ses grandes expéditions, voit l'apparition de nouvelles plantes venues d'horizons lointains.....Le paysage se transforme et s'enrichit en même temps que s'implantent de somptueuses villas et autres promenades de bord de mer. »³

La ville est un fait permanent de l'histoire, elle est certainement la clé de voute de toute civilisation humaine .L'homme et la nature ont contribué chacun de son côté, à sa façon à son développement ! Changements et métamorphoses à travers le temps ! Les traces et vestiges n'en sont que témoins !

L'urbanisation est l'un des piliers de la réussite économique et touristique d'un pays. Cette position est soutenue par l'enjeu du climat.

² École nationale supérieure d'architecture de Bretagne , 2017

³ source: <https://expo.oceano.mc/mediterranee>

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

La ville littorale a connu le même sors à travers les siècles. Sa spécificité en fait découle de sa proximité de la mer qui lui confère certaines particularités propres à elle. (Climat particulier, patrimoine naturel exceptionnel, attractivité, héritage culturel, multifonctionnalité,.....etc.).

- **Le littoral méditerranéen un espace aux multiples enjeux et caractéristiques**, il se caractérise par sa beauté, sa **position stratégique** entre terres et mer, son climat accueillant par rapport à l'arrière du pays et qui fait de lui un espace attractif, donc convoité par nombre de touristes venus du monde entier. Cette activité de tourisme **devient un consommateur d'espace littoral** par le fait qu'elle génère constructions et infrastructures d'accueils et aménagements spécifiques du littoral en subissent les conséquences !donc le tourisme devient un fait économique majeur.
- **Un espace d'échanges et de mélanges** culturels sociaux et ethniques des différentes civilisations, cette caractéristique sociale joue un rôle dans le changement de l'espace littoral.
- **Un espace maritime de commerces** mais également un espace de pêche générant richesses, emploi et urbanisation.

Cet espace entre terre et mer se caractérise donc par le fait qu'il soit un vaste **territoire complexe**, ou se concentrent à la fois : les populations et les enjeux économiques des installations touristiques, portuaires et urbanistiques d'où son attractivité et le fait qu'il soit porteur d'activités, il en devient fragile, victime et vulnérable. La réglementation ainsi que les nouvelles tendances et exigences lui donnent désormais aussi d'autres facettes.

D'après certaines lectures parcourues à travers ma recherche, le paysage littoral d'antan a toujours été marqué sur terre par les activités agricoles et sur mer par les activités de pêche et d'aquacultures. La situation actuelle en est toute autre. Un choix est à faire si nous voulons freiner l'urbanisation et retrouver l'identité des villes littorales maritimes d'antan et protéger nos littoraux. Le contrôle de cette urbanisation galopante vers une stratégie axée sur les besoins réelles est donc primordial pour la réussite économique et touristique d'un pays. Cette position est soutenue par l'enjeu du climat.

Figure 2 : Urbanisation excessive des villes littorales



Source :<https://fr.dreamstime.com>.

Source :<https://www.domusvenari.com/fr/>

Les deux images, ci-dessus nous montrent l'urbanisation de deux villes littorales qui fait leurs attractivité .L'image 1 celle de la côte d'Azur en France et l'image 2 celle de Marbella.Costa del sol en Espagne, et démontrent de l'attractivité du littoral et de la complexité du système avec une vision non lointaine de montagnes de la Sierra Blanca et l'emblématique pic La Concha.

II-A--2-Présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique et architectural

➤ Cas général

Les villes littorales sont des villes qui bordent et se développent, le long du littoral,. L'armature urbaine et leurs formes, ainsi que leurs organisations internes dépendent de plusieurs indicateurs citées plus haut. Elles se présentent en tant que vitrines architecturales d'un pays. Leurs positions de liaison entre la terre et la mer a fait d'elles un laboratoire en termes d'architecture, d'urbanisme. Nombres de figures et d'images vont nous servir pour l'illustration du travail.

Figure 3 : Exemple de ville littorale en Croatie
Source : (www.voyages.idioz.fr)



La figure montre la parfaite harmonie ville/mer

a. Sur le Plan urbanistique

Durant leur processus de développements à travers le temps, les villes littorales ont connues plusieurs formes de développements, villes parallèles à la mer, perpendiculaires à la mer, satellitaires ,toutes à la fois, ou même toute autre forme , simplement guidées par le paysage ou par un obstacle de nature physique ,administrative ou même réglementaire . Le cas de Toulon (sud de la France) que nous allons voir évoluer retrace entre autre un cas d'urbanisation particulier.

A travers les autres exemples ci-après cites, nous allons illustrer par des images ou cartes, les différentes formes de développement urbain que nous pouvons rencontrer.

Développement parallèle à la mer

L'une des formes de développement les plus répandues jadis plus particulièrement, celles qui se développent parallèlement à la bande littorale (dictée par la morphologie du site) et se situent sur des plaines et suivent une trace linéaire assurant une continuité et percée visuelles.

Le risque naturel, érosion, élévation de la mer font que cette installation parallèle à la mer se traduit par un recul des constructions parfois, créant ainsi des espaces extérieurs très prisés et convoités par les touristes, (promenades littorale, espaces de rencontre de consommations, commerces ambulants sur

les côtes, ...) et des espaces intérieurs avec la création de terrasses dégagant une vue sur la mer avec ensoleillement.

Nous prenons comme premier exemple la ville de Toulon, un autre mode d'évolution de la ville, au fil du temps et des techniques.

Figure 3 : Vue générale de la ville de Toulon, France

Source : <https://fr.dreamstime.com/>



La figure, nous renvoie à une ville qui s'est développée à travers le temps en fonction de ses deux unités paysagères (montagne, pleine et mer) elles composent le grand paysage ! Ces deux entités ont guidé le développement de la ville d'un étalement initial parallèle à la mer, à un développement en forme de nœud papillon plus tard. Le grand paysage étant proche mais l'espace urbain très resserré, les percées visuelles sont très hétéroclites. Celles depuis le centre ancien sont rares, il convient donc de les préserver. La mer et la montagne son évolution a un moment ou à un autre de son histoire. deux caractéristiques spécifiques naturelles, qui ont orienté

Figure 4 : Le murex, un coquillage à l'origine de la ville de Toulon

source : www.cotebleue.org



« C'est un coquillage, le murex, qui est à l'origine de la ville ! Récolté uniquement à Toulon, les Romains s'en servent, une fois écrasé, à teindre les habits en pourpre (rouge foncé). Ils s'installent et créent une teinturerie... »

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

« Aujourd'hui, la taille de la ville correspond à 200 fois celle du Moyen Âge ! »⁴

La figure montrant l'occupation littorale actuelle de la rade de Toulon ou, nous constatons la coexistence de plusieurs activités en même temps.

A travers les images 1,2 et 3, que nous avons pu récolter du site de la mairie de Toulon, nous pouvons lire l'évolution urbaine entre le 13eme et le 19eme siècle, d'un simple établissement humain en quête d'une vie stable et calme vivant d'une activité d'auto suffisance artisanale et de pêche primaire , a une fortification défensive au 13eme siècle voulant la encore être à l'abris de toute intrusion étrangère dérangeante et conquérante ,au 14eme siècle la ville prend une autre vocation avec le développement du port de pêche et les échanges commerciaux ,cette époque a vue l'amarrage des navires de guerre, et la construction de rades ainsi que la naissance des activités nécessitant l'entretien des navires , le déplacement des remparts une seconde fois ,la vielle ville ne se suffisait plus !la ville prend d'autres formes au 19eme siècle , le tracé haussmannien en damier orthogonale s'installe .La ville insalubre s'organise et se modernise ! ... « La Seconde Guerre mondiale détruit la moitié de la ville, dont les maisons du port. La période de la reconstruction est très riche en nouveaux bâtiments, que l'on peut encore observer dans le quartier du Port Marchand par exemple. La ville n'a plus de remparts et s'étend rapidement, englobant les faubourgs..... »

Nous appuyons le cas du développement parallèle à la mer par l'exemple de la ville Cannes en France, voir figure 7

Figure 6 : illustration du développement parallèle à la mer

Source : <https://www.skyscanner.fr>



Les images 1 et 2, montrent le développement de la ville de Cannes qui s'est organisé le long du rivage, bien avant 1891, voulant disposer d'un air pur, nombres de riches, venus d'Angleterre , d'Italie et même de l'aristocratie française ont bâtis leurs villas somptueuses sur le long du littoral, ou ils peuvent se promener à loisir et vivre aux charmes de la méditerranée. Introduisant alors la notion de tourisme balnéaire ou de plaisance.

⁴ Source : http://carnets-balades-urbaines.fr/wp-content/uploads/2016/06/Carnet_Toulon-juin16_web.pdf

Développement perpendiculaires à la mer :

Certaines ville n'ont d'alternative pour leur développement que de s'éloigner de la mer, en hauteur, c'est que nous appelons développement perpendiculaire à la mer, les risques naturels (inondation, humidités, vents) et la morphologie du site imposent des constructions qui s'adaptent au relief, et créant ainsi échappées visuelles panoramiques et des couloirs garantissant vue panoramiques et air frais. Les risques naturels jouent un rôle très important sur le développement de la ville, leurs impacts font que cette dernière s'éloigne de la côte et implique la construction sur les hauteurs pour éviter les catastrophes naturelles. A travers la figure 8, nous constatons que l'armature urbaine suit la morphologie du site qui renvoie vers une vue panoramique du paysage qui en résulte.

Figure 7 : Villes qui se développent perpendiculairement à la mer



Source : <https://st3.depositphotos.com>



Source : <https://get.pxhere.com>



Source::www.twistedifter.com.



Source::www.twistedifter.com.

Les images 1, 2,3 et 4 montrent que la forme et caractéristique géographique du relief ont généré l'établissement humain. Le génie humain s'intégrant parfaitement au paysage naturel de terracotta .Les cinq villages, ou cinq terres de la Riviera Italienne ! Un beau paysage, un mélange parfait de ciel, terre ,mer et architecture, montrant un développement perpendiculaire à la mer.

Les villes qui se développent perpendiculairement à la bande côtière se situent généralement sur des sites accidentés comme le cas de la ville d'Alger, l'image 4 représentant la baie d'Alger.

Développement dans toutes les directions

Ce développement est dictée par la morphologie du site, relief et plat, par les cours d'eau, forêts la nature du foncier, juridique ou autre, par des politiques ou même zones militaire, agricole.

Figure 8 : villes qui se développent dans toutes directions



Source :www.magvoyages.com



Source :Google earth consulté le 2fevrier 2018

La figure démontre l'impact de la nature sur le développement de la ville une installation sur la bande littorale. L'image 1 représente la ville de Malaga, freinée par des cours d'eau, et reprenant encore une fois pour être réorientée par une colline ou par un domaine privé. Image 2 représente la Côte Bleue.

Ce que nous pouvons retenir sur le plan urbanistique, c'est que la ville littorale suit un processus de développement à travers le temps qui est changeant, de parallèle à perpendiculaire à la mer, satellitaires ou même tous à la fois.

Les nouvelles tendances de développements interfèrent parfois, aussi aujourd'hui nous assistons à :

- Un recul par rapport à la mer, du fait du réchauffement climatique qui aggrave les risques naturels, d'érosions et de submersion marine. Mais aussi par rapport aux risques des rejets en mers induits par la technologie et l'industrialisation.
- Empiètement sur le littoral et le renvoi des ports en mers profondes, dans l'esprit de la réouverture de la ville vers la mer et en faire profiter les usagers durant toute l'année.
- Densification verticale ou en sous-sol, en réponse d'un besoin d'une population et par le manque de réserves foncières sur les côtes.
- Retour vers les villes anciennes littorales en vue de décongestion de renouvellement, d'aération et d'ouvertures de vues sur la mer afin de leur redonner naissance .

D'un point de vue général et actuel, nous constatons que le processus de développement, de formation et de transformation des villes littorales a toujours été décidé par l'homme et par la nature. Deux partenaires en conflit permanent à travers les siècles qui doivent cohabiter pour un respect de l'environnement et la construction de la ville en harmonie et répondant aux principes de renouvellement durable.

Les villes littorales, peuvent prendre d'autres formes de développement de par leur classement par taille (petites, moyennes ou grandes) et deviennent par la force des choses des villes à vocations touristique, industrielle, agricole ou portuaire (commerciales ou plaisance). Ces villes deviennent alors

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

porteuses de mains d'œuvre et d'économie et source de vie pour ses habitants. Sur le plan architectural et urbanistique elles présentent des paysages différents selon la vocation de chacune. L'aspect de ces dernières devient une caractéristique spécifique et particulière à prendre en considération dans la production architecturale.

d-Aménagements urbains spécifiques

L'aménagement urbain des villes littorales se spécifie par la présence de la mer. Cette vaste étendue qui envoute l'homme, oriente ses réflexions dans la manière de penser et de structurer l'espace urbain. La mer devient une caractéristique dans l'aménagement urbain. Des lors, les percées urbaines, les places, les terrassesle mobilier urbain n'ont d'autres orientations que la mer .La création de percées visuelles assurant la relation **ville – mer**, participent à l'aération du bâti et à la circulation de l'air marin évitant toute humidité offensive (voir figure 10). Les promenades urbaines et littorales constituent aussi une attractivité de touristes en quête de détente en ces villes littorales. (Voir figure 11)

Figure 9 : Aménagements des percées sur la mer



Source : <http://paris-tlemcen.skyrock.com>



Source : <https://upload.wikimedia.org>



Source : Google Earth consulté le 05 février 2018



Source : <http://algerie.voyage-over-blog.com>

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

La figure représente l'aménagement des percés comme espace d'attractivité, l'image 1 représente la percée vers la mer du 1^{er} novembre à Alger. L'image 02 représente l'aménagement de la percée du jardin d'essai. L'image 03 représente la structuration du tissu de Toulon en percés. L'image 04 représente l'aboutissement d'une percée sur la place Port Saïd à Alger offrant un balcon sur la mer.

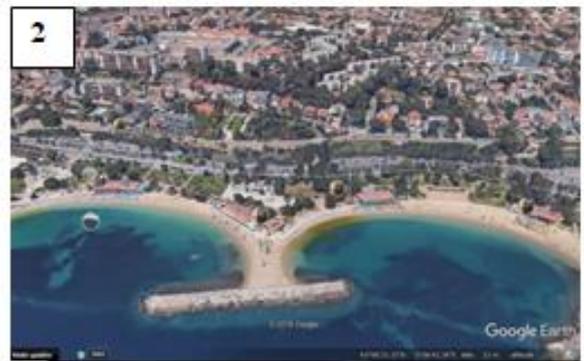
Des aménagements et installations paysagères aquatiques autour desquelles vient s'accrocher le projet architectural.

Les aménagements spécifiques, places, percées visuelles, terrasse balcons sur mer, peuvent être structurants pour une ville maritime. (Voir la figure 11)

Figure 10 : aménagements des fronts de mer



Source : Revue vie des villes N°03



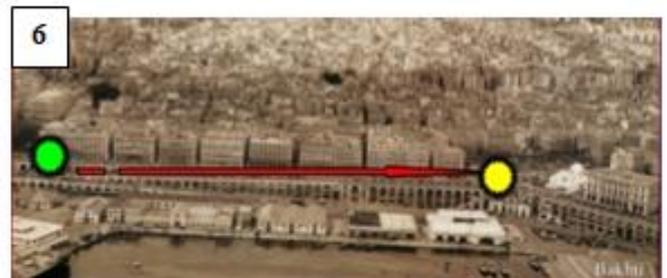
Source : Google Earth consulté le 05 février 2018



Source : Google Earth consulté le 05 février 2018



Source : www.wikimedia.com



Source : <http://algerie.voyage.over-blog.com>

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

La figure représente les différents aménagements que peuvent prendre les fronts de mer .L'image 01 représente la promenade des Sablettes de source non identifiée à Alger .L'image 2 ,3 et 4 représentent la promenade Henri Fabre à Toulon .L'image 05 représente la promenade littorale et urbaine Ronda de la mer et passage coulomb à Barcelone en Espagne. L'image 6 représente Boulevard Che Guevara splendeur du front de mer Algérois, constitue une façade maritime.

b. Sur le Plan Architectural

La présentation de la ville littorale sur le plan architectural, nous renvoi a plusieurs visions sur l'architecture en général que nous devons observer avant de passer à une quelconque production dans l'espace.

Citation de Mies VAN DER « *Essayer d'exprimer l'individualité en architecture dénote une totale incompréhension du problème. Aujourd'hui, la plupart de nos écoles laissent, délibérément ou pas, leurs étudiants partir avec l'idée que, pour réaliser un bon bâtiment, il faut qu'il soit différent. Or ils ne sont pas différents, ils sont simplement mauvais* » Mies VAN DER ROHE⁵

. « *Le lien qu'entretiennent l'homme et la mer se fait à travers l'architecture et la nature. L'homme a développé des techniques pour pouvoir s'intégrer, survivre et résider dans des milieux inhospitaliers. Il a créé des milieux artificiels, pour faire un monde à son image, pour ses envies. La relation entre l'homme et le monde se fait par la connaissance technique et l'architecture avant tout. L'architecture est un outil technique en rapport avec son milieu, qui discute avec son environnement* ». ⁶

En milieu littoral, pour la complexité du site et pour la réussite du projet sur le point architectural et urbanistique, ce dernier doit se nourrir de références théoriques et de pratiques contemporaines Nous considérons que l'architecture en milieu littoral est orientée beaucoup plus vers l'aménagement des espaces extérieurs que ceux de l'intérieur.

L'architecture en milieu littoral se distingue par la volumétrie et formes des constructions, leurs orientations vers la mer, par rapport au soleil et au vent.

Les spécificités dans les matériaux de construction résident dans les techniques d'utilisations. Les matériaux sont d'autant plus importants qu'ils doivent être de nature environnementale et répondant aux exigences du milieu donc de durabilité.

Les exemples que nous allons citer montrent le génie et l'écoute du site de l'architecte, sa contribution architecturale dans l'aménagement de deux villes du bassin méditerranéen, à travers deux œuvres différentes en zone littorale. Zaha Hadid dans son projet le Regium Water Front (2007-2015) dans la ville de Reggio de Calabre entre l'Italie et la Sicile et de Jean Nouvel dans son projet la Tour Agbar à Barcelone en Espagne. Les deux projets pris en exemple sur le plan architectural viennent affirmer de

⁵ Meis Van Der Rho

⁶ **Auteurs:** Pioto, Manon ; Perrin, Hervé source : <https://www.archires.archi.fr/>

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

la complexité d'un site pris en un laboratoire de recherche et d'innovation sur le bassin de la méditerranée.

Exemple 1 : Contributions Architecturale de Zaha Hadid

Figure 11: Un musée méditerranéen, symbole de la vie culturelle d'une région

Source : Google map



Source : <http://www.zaha-hadid.com>



La figure représente l'emplacement du projet Regium Waterfront dans la Reggio De Calabre en Italie.

Le projet de l'architecte ZAHA HADID (2007-2015), vient s'affirmer dans la mer méditerranée par sa forme en s'intégrant parfaitement au site, la notion rapport site /projet est nettement visible.

Par sa contribution architecturale, l'architecte répond a un programme de la commune de calabre, voulant donner au Regium Waterfront, le projet qui donne une image de Reggio Calabre en tant que capitale culturelle de la Méditerranée. Un musée et un bâtiment multifonctionnel pour les arts du spectacle qui contribuent à la création de la vocation culturelle d'une ville à travers la réalisation de deux bâtiments caractéristiques.

L'emplacement du site sur le détroit étroit de la mer séparant l'Italie continentale de la Sicile, offre la possibilité de créer deux bâtiments uniques visibles de la mer et de la côte sicilienne.

« Le projet se déploie en trois phases: le Musée de la Méditerranée, avec un aquarium marin, une galerie des bronzes de Riace (sculptures du Ve av J.-C. découvertes dans le détroit en 1974) et des salles d'exposition, d'archives et une bibliothèque, puis un espace multi fonctionnel comprenant des bureaux, un centre commercial, trois auditoriums pouvant être réunis en un seul, un cinéma, ainsi qu'un masterplan pour les quartiers adjacents. »⁷

- **Intégration, forme et orientation :**

L'exemple pris de Zaha Hadid, illustre parfaitement le concept soutenu par l'option **site/projet**, son intégration dans la région de Sicile, sa forme en étoile de mer, nous replonge dans le milieu marin pour en ressortir et s'orienter vers la ville, créant ainsi, la relation ville-mer. Patrick

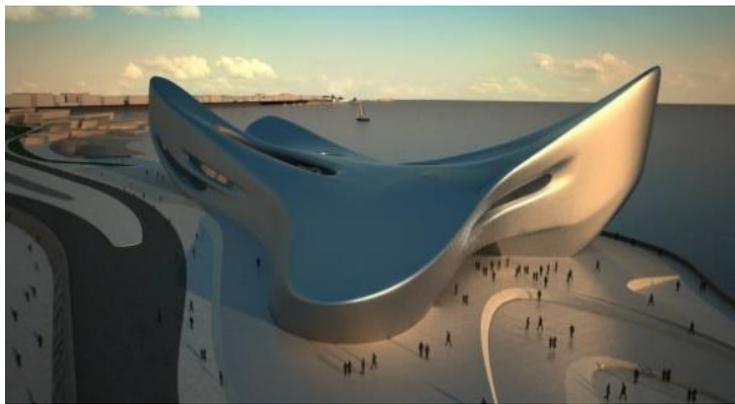
⁷ Source : <https://www.geneveactive.ch/article/un-musee-au-bord-de-leau-symbole-de-la-vie-culturelle-dune-region/>

Schumacher, l'architecte associé, indique avoir privilégié « les formes allongées, fluides et abstraites, avec des surfaces ondulantes et concaves ainsi que des points d'accès spectaculaires. »

«Nous possédons un répertoire de projets très divers, chacun d'entre eux répondant à un cahier des charges et s'inscrivant dans un contexte de façon unique, mais certains principes s'appliquent systématiquement, indiquait-elle à Herault.fr. Un de ces principes consiste à toujours effectuer des études et des recherches préalables sur le paysage, la topographie et la circulation du site. Nous dessinons ensuite des lignes de connexions visuelles avec l'environnement local et des lignes de mouvement qui ressortent des recherches pour les intégrer au site et guider la conception des plans. Cela permet d'inscrire l'architecture dans le paysage qui l'entoure: ainsi, chaque projet établit une relation forte avec le contexte et l'environnement qui lui sont propres.»⁸

Figure12 : intégration et forme du musée Regium Waterfront

Source :<http://www.zaha-hadid.com/architecture/regium-waterfront/>



• **Volumétrie, façades et matériaux**

S'inspirant de la symétrie radiale de l'Etoile de mer, la structure du musée du se dresse comme une balise visible depuis la terre et la mer. Les matériaux utilisés assurant une fluidité de l'eau et rappelant sa transparence, de nature durable parfaite.

« L'exposition «Form in Motion» lui permet ainsi de présenter son travail de designer autour d'une variété de matériaux et de formes. »⁹

La symétrie radiale de cette forme permet de coordonner la communication et la circulation entre les différentes sections du musée et de ses autres installations.

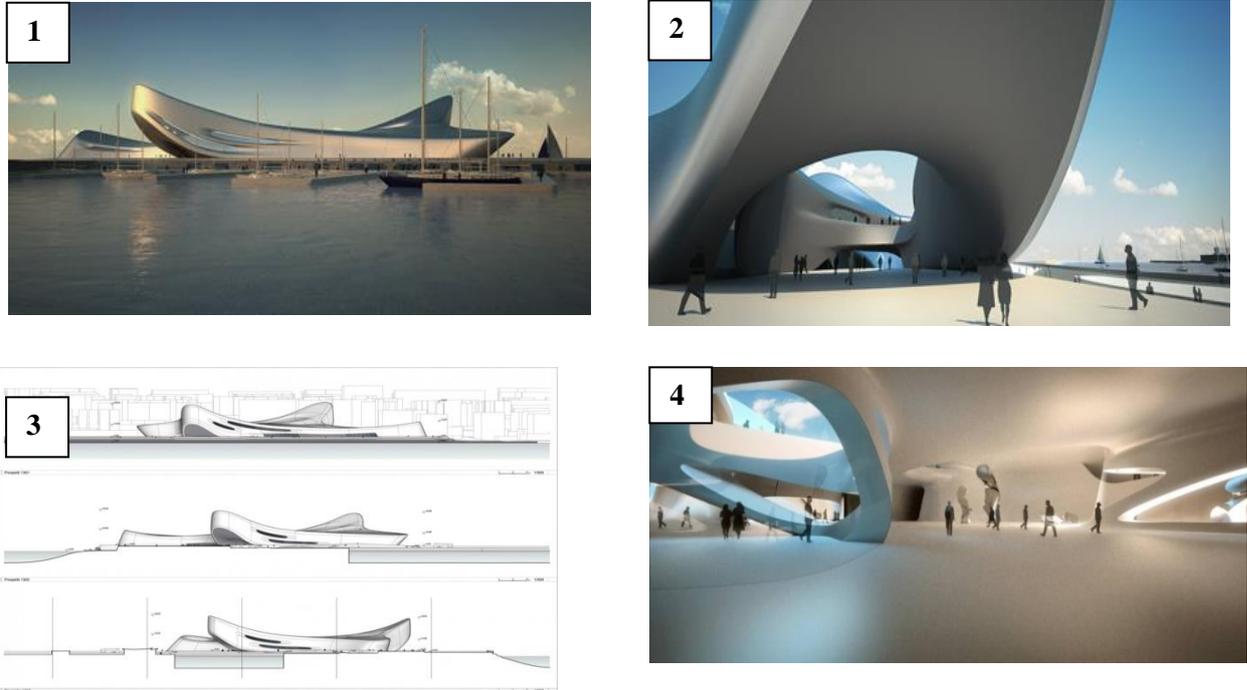
« Celle qui a toujours eu foi en une architecture destinée à accompagner le progrès technologique »¹⁰

⁸Source :www.slate.fr/grand-format/zaha-hadid116205 Source :www.slate.fr/grand-format/zaha-hadid116205

⁹ ¹¹ Source :www.slate.fr/grand-format/zaha-hadid116205

Figure 13 : volumétrie, façades et matériaux du musée.

Source : <https://www.dezeen.com/>



La figure représente la volumétrie et le traitement des façades ainsi que leur émulsion avec l'espace littoral.

«La composition est absolument unique: elle obéit à un plan d'organisation spatiale en 3D, qui articule des éléments complexes tout en facilitant la compréhension et l'orientation des usagers dans le bâtiment. [...] Nous avons utilisé les toutes dernières technologies de construction en béton.»¹¹

L'exemple de zaha hadid nous renvoi encore une fois à l'idée du laboratoire de recherche.

Exemple 2 : Contribution architecturale de Jean NOUVEL ,LA TOUR AGBAR

- **Une inspiration, une réponse à la ville**

La Tour Agbar de Barcelone ,projet de l'architecte Jean Nouvel , est située sur une place, une position stratégique à l'angle de l'intersection de trois voies principales, , la célèbre Avenue Diagonal offrant une percée visuelle avec une hauteur imposante donnant sur la mer , (la ronda saint père) Gran via de les corts catalanes dans le prolongement de la place cataluna, et l'Avenue Meridiana s'ouvrant sur la mer. En réponse à la demande de la société AGBAR ou Aguas de barcelone qui le voulait comme trait d'union entre le passé de l'architecture de Gaudi(la Sagrada Familia,lui faisant face et toute aussi imposante) et l'entrée vers une nouvelle catalogue démarrant de cet endroit vers le coté moderniste. L'architecte s'est inspiré

¹¹ Source : www.slate.fr/grand-format/zaha-hadid116205

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

du mouvement de l'eau et de la montagne du Mont Serrat de Barcelone, voulant établir un dialogue, une liaison - entre deux entités naturelles imposantes, la mer et la montagne ,d'où l'ampleur de la construction. Le rapport **site /projet** une autre échelle développé par l'architecte ,dans l'option trouve sa raison dans le contexte du projet.

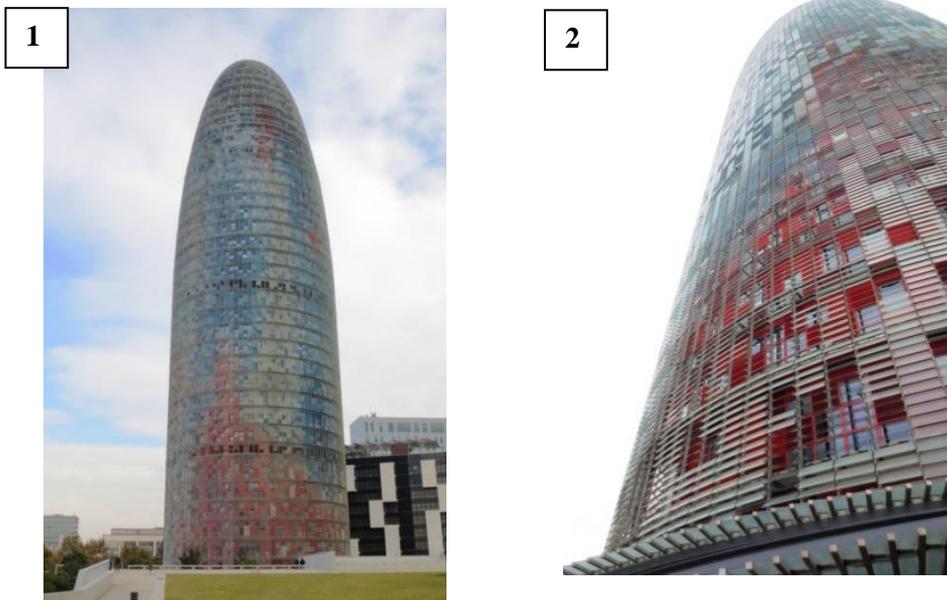
Figure 14 : Emplacement stratégique de la tour Agbar à Barcelone

Source : Google Map



Figure 15 : spécificité et émergence d'une tour

Source : <https://fr.wikiarquitectura.com>



La figure illustre la spécificité de la tour par rapport à son environnement immédiat à savoir son intégration par rapport à la mer, à la montagne et à l'ancienne ville avec antagonisme.

II-ETAT DE CONNAISSANCES

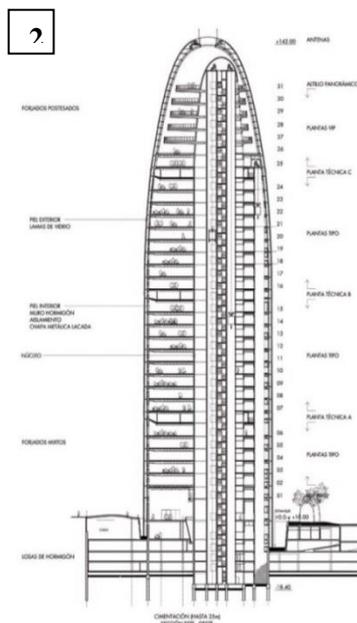
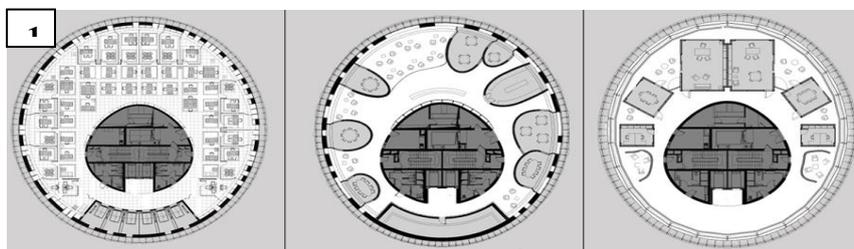
SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

- **Un Programme et des technicités**

- Surface totale de 50 000m²
- 3000 m² par étage en moyenne
- 142 m de hauteur,34 étages
- un auditorium de 300 places situé au sous-sol. Il est constitué de bois tropical permettant une bonne isolation et des performances acoustiques remarquables.
- Deux étages de parkings (en sous-sol)
- Un étage de services
- 31 étages de bureaux
- Une terrasse située au 32^{ème} étage sous la coupole
- Fondation enterrées à 45m, murs autoportants pour assurer la structure
- Le béton s'étend sur les murs jusqu'au 26eme étage pour laisser ensuite la place à une coupole constituée d'acier et de verre allant jusqu'au 31eme étage.
- 4500 fenêtres et 60 000 lames de verre.
- 50 500 m² de surface bâtis
- 25 000 m³ de béton
- 40 couleurs différentes
- 1 174 professionnels ont participé à ce chantier

Figure 16 : Plans du projet de la tour Agbar

Source : <https://fr.wikiarquitectura.com>



II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

La figure représente les différents plans de la Tour .L'image 01 représente les vues en plan définissant les différents espaces. Et l'image 02 représente une coupe longitudinale montrant les étages inférieurs.

- **Façades et matériaux**

La construction en milieu littoral, implique l'utilisation de la technicité du matériau, dans la structure, les façades ou même dans la couleur.

L'architecte utilise uniquement les matériaux respectueux de la nature et de l'environnement. Les fenêtres sont plus nombreuses sur la façade nord que sur la façade sud ce qui limite l'apport de chaleur. Enfin, les lames de verres présentent 17 angles d'inclinaison différents étudiés de façon à permettre à l'air de passer et donc à limiter l'entrée de la chaleur dans les bureaux.

Figure 17 : traitement des façades et matériaux de la tour.

Source : <https://fr.wikiarquitectura.com>



La figure illustre l'utilisation de matériaux, de la couleur et de la lumière comme outils de mise en valeur du projet architectural et son utilisation comme mobilier urbain..

Il est à retenir de la présente lecture que l'architecture, en milieu littoral doit répondre à nombre de points tout aussi important l'un que l'autre. Allant de la forme, au volume, passant par la matière, la couleur, à l'orientation des façades, les ouvertures, dans un respect formel de l'environnement immédiat d'où le rapport site/ projet afin que ce dernier perdure et trouve sa place dans le culturel de la société à travers les temps. . Pour Jean Nouvel « ...l'architecture doit être le media introduisant les valeurs de culture et de civilisation dans le construit.Le projet d'architecture est une discipline unique dans le paysage de l'enseignement supérieur. Il convoque en un seul lieu des savoirs multiples : connaissances transmises par les pairs, Histoire, données factuelles, d'où jaillit la production architecturale. L'Architecture est la discipline qui marie les antagonismes et crée des correspondances entre eux : intuition et logique, économie et expression, tradition et science-fiction, société et individu. » ...»¹²

¹² GOULET, Patrice, 1994. *Jean Nouvel*. Éditions du Regard, Paris, p.19

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

De la lecture de ce qui précède, de tout ce qui a été dit et illustré par rapport à la présentation de la ville littorale sur ses deux plans et sur le plan environnementale, Face à cette pression commune au littoral méditerranéen si menaçante, qui le fragilise, nous citerons :

- Le tourisme qui ne cesse de drainer des populations sur les côtes, souvent non respectueuses de l'environnement et nécessitant constructions et installations de premières nécessités répondant à leurs besoins souvent anarchiques .rejets en mer de déchets et sur les côtes menaçant l'écosystème et la biodiversité naturelle.
- La perte des activités primaires naturelles, telles que l'agriculture et la pêche.
- L'urbanisation intensive, en réponse à des besoins ou à des politiques d'économie ou de commerce, fragilisant la bande côtière réservée aux écosystèmes et induisant une pollution de l'atmosphère.
- « *Les changements climatiques d'une part, avec leur cortège des risques qui compromettent la sécurité hydrique, alimentaire et physique, la progression fulgurante d'urbanisation d'autre part, confrontée à des crises énergétique et économique d'une rare intensité et d'une ampleur mondiale, nécessitent en effet une grande intelligence d'action dans laquelle l'espace joue un rôle fondamental, celui de fournisseur des ressources, de protecteur d'activités vitales et de récepteur des rejets. Ce n'est donc plus son occupation ou son usage qui sont prioritaires, mais ses capacités de résilience.* »¹³ c'est donc un problème de la capacité d'un système littoral malade, dans l'absorption des perturbations, de se réorganiser et d'aller vers un fonctionnement naturel.

➤ **Cas de la ville littorale Algérienne :**

A l'instar des pays de la rive méditerranéenne, les villes littorales algériennes connaissent les mêmes problèmes sur différents plans, architectural et urbanistique que sur les plans social, culturel, ou économique. Néanmoins, une évidence est certaine en Algérie sur le plan urbanistique et architectural, la ville coloniale littorale héritée avec un tracé régulier et un alignement répondant à des règlements appliqués par les colons et la ville algérienne d'après l'indépendance dépourvue de toute logique et ne respectant aucune réglementation malgré son existence ...par manque de rigueur et de suivi sur le terrain. Les différentes politiques engagées par le gouvernement en matière de gestion du territoire et discontinues ont été d'une intense complexité, se basant essentiellement sur l'économie et l'urgence de bâtir : le logement en particulier. Effectivement, la ville littorale se retrouve héritière d'un ensemble urbain peu réfléchi, n'appartenant à aucun système urbain bien pensé, ni d'un espace environnemental sain. La ville littorale algérienne était pensée de la même manière que celle de l'intérieur du pays. L'état devrait tirer leçons sur les pays de la méditerranée pour ressourcer la ville littorale, l'assainir, la moderniser et la redynamiser dans une politique de renouvellement durable, ville soucieuse de ses usagers et des acteurs interdisciplinaires renouvellement qui sont en charge de la reconstruire. La beauté du littoral algérien a été de tout temps l'inspiration le refuge de nombreuses célébrités et d'artistes dans le monde, dans le domaine de l'architecture. Nous en citerons l'architecte français Fernand Pouillon le Corbusier, et le brésilien Mies Van Der Rohe et bien d'autres ayant contribué d'une façon ou d'une autre à produire l'espace en Algérie.

¹³ E. BEREZOWSKA-AZZAG Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable VUDD Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme EPAU

Figure 18 : le littoral algérien vu sur Oran et phare de Bainem (Alger)



Source : <https://imagecourrierq.com>



Source : <https://www.google.dz>

Les images ci-dessus dénotent une fois de plus sur la beauté de l'immensité et de la diversité du paysage littoral en Algérie qu'il faudrait vivre avec pour une nécessité d'une prise en charge réelle en vue de sa préservation lors d'une quelconque intervention.

Particularité sur le plan architectural et urbanistique :

Figure 20 : Héritage et réalité à rattraper



Source : Source : <https://www.google.dz>

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

Sur ces deux plans urbanistique et architectural, au lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvée avec un héritage architectural et urbain qu'elle devait sauvegarder. Mais aussi, face à de graves problèmes et dérives : la gestion et la reconstitution d'un état sans politique stratégique et visionnaire à long terme ! D'une part d'ordre social, économique, culturel et de l'autre part, d'ordre urbanistique. La ville littorale algérienne héritée, est la création de la colonisation française. Type haussmannien européen, avec des grandes façades maritimes comme celle de la baie d'Alger, avec un tracé régulier et des percées vers la mer. Dans l'Algérie post coloniale, l'architecture n'avait pas sa raison d'être. L'Etat préconisait une volonté politique répondant à l'urgence basée sur l'efficacité et l'économie et le logement social. L'architecte et ses concepts étaient une gêne et un luxe .il considérait « ...l'intervention de l'architecte comme une gêne, un luxe inutile. »(GOULET Patrice,1994)¹⁴

Face à la situation, l'état s'est vu opté pour une politique de généralisation de d'urbanisation, et de remplissage pour pallier à la crise de logements, favorisant les grandes villes côtières au détriment d'autres sur la côte aussi et également par rapport aux villes de l'intérieur. Cette situation a créé une disparité énorme dans le pays engendrant une ruée et immigration de populations en quête de travail, de logement ou même d'une vie meilleure vers ces grandes villes littorales choyées par l'état et devenues attirantes.

Un déséquilibre et une anarchie sur le plan urbanistique et social ont été vite ressentis. Un ensemble de réglementation a été mise en place en vue d'organiser les espaces dans les années 90. Force était de croire que cette réglementation protectrice de l'espace littoral avec la nature venait prendre revanche contre le béton. Les instruments POS PDAU ZET n'ont pas trouvé refuge et application dans la ville littorale.

De ce qui précède, nous pouvons considérer bien après que l'introduction de loi littorale en 2002 basée sur les principes de renouvellement durables, comme étant une particularité à la ville littorale sur le plan urbanistique et architectural. Cet éveil et prise de conscience tardive sur l'état de l'urbain en milieu littoral n'a pas été sans impact sur le milieu naturel littoral et sur la production de l'espace du point de vue architectural et urbanistique. (voir figure 19).

L'Algérie se voit encore une fois en retard par rapport aux reste du monde, face à des problèmes environnementaux causés par la nature et l'homme .L'état, je devrais dire plutôt les acteurs en charge de reconstruire et préserver et aménager le littoral sont dans l'obligation d'adopter une autre politique dans la manière de rétablir l'espace urbain. Notre seule issue en tant que professionnels, c'est de se placer au diapason de la recherche pour une stratégie de renouvellement durable avec application effective et sans infractions ni dépassements. Si les expressions -renouvellement, durabilité, protection de l'environnementLois, aménagements durables.....- sont présentes dans la plupart des discours publics et des programmes politiques contemporains, la réalité du terrain témoigne autre chose, d'un décalage permanent entre la prise de conscience d'un état et les actions concrètes pour en changer ! La sensibilisation aux préoccupations écologiques et urbanistiques s'est pourtant encrée Algérie depuis plus de dix ans, les textes et loi, promulgués depuis la loi 2002 démontrent de cet éveil de conscience citoyenne et gouvernementale.

¹⁴ GOULET, Patrice, 1994. Jean Nouvel. Éditions du Regard, Paris, p.19

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

La nécessité de préserver l'environnement devient indissociable de l'objectif de développement durable urbain adapté aux GIZQ.

- **-Regard sur la réglementation régissant le littoral en Algérie.**

Afin de pouvoir mieux cerner le sujet, un regard sur les lois et réglementations ayant régis l'espace littoral est nécessaire dans cet état de connaissances.

Loi, instruments et Règlement littoral Algérien :

Le littoral est une entité géographique complexe et diversifiée qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur.

La loi littorale détermine les conditions d'utilisation et de mise en valeur des espaces terrestres et maritimes.

La réalisation de cette politique nécessite la coordination des actions de l'Etat et des collectivités locales sur la protection écologique, la préservation du patrimoine et le développement économique du littoral.

La prise de conscience sur le danger de l'urbanisation du littoral et des écosystèmes est récente pour l'Algérie la gestion du littoral est introduite pour la première fois avec **la loi 90-29 du 1^{er} décembre 1990** relative à l'aménagement et à l'urbanisme est le premier texte ayant défini en « dispositions particulières à certaines parties du territoire » l'espace littoral. Les dispositions de ce texte s'appliquent à toutes les îles, îlots ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800 mètres longeant la mer et incluant l'intégralité des zones humides et leurs rivages sur 300 mètres de largeur dès qu'une partie de ces zones est en littoral tel que défini. En outre toute construction sur une bande de terre de 100 mètres de largeur à partir du rivage est frappée de servitude de non aedificandi, toutefois sont autorisées sur cette bande les constructions nécessitant la proximité immédiate de l'eau.¹⁵

-il a fallu attendre la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, loi qui a pratiquement été un gel de l'urbanisation des littoraux.

« La loi 02-02 du 5 février 2002 innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste des espaces côtiers. Elle ne définit pas précisément « un aménagement du littoral », elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement, un aménagement qui rompt avec l'idée répandue jusqu'alors que l'aménagement signifie équiper plus, construire plus. L'aménagement du littoral n'est plus inscrit dans une logique productiviste, mais plutôt dans la perspective du développement durable.

La promulgation de la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral constitue indéniablement un progrès certain dans la mise en place des conditions nécessaires au développement durable de cette zone stratégique du territoire national.

L'implication de tous est parfaitement mise en exergue dans le chapitre 1 de la loi qui porte sur les principes fondamentaux. Il est clairement défini que l'ensemble implique la coordination des actions entre l'état, les collectivités territoriales, les organisations et les associations qui doivent œuvrer dans le domaine, dans une perspective de développement durable. Ceci représente certainement un des objectifs de la Gestion intégrée du littoral (GIL). »¹⁶

¹⁵ Article 45 de la loi 90-29

¹⁶ <http://www.cain.info/revue-droit-et-societe-2009-3> page 687 source de malika kacemi

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

« La Loi 02-2 article 25 : cet article servira de base à l'élaboration :

1-d'un système global d'information fondé sur des critères d'évaluation permettant un suivi permanent de l'évolution du littoral et l'élaboration d'un rapport sur l'état du littoral publié tous les deux ans.

2-d'une cartographie des zones côtières comportant notamment une cartographie environnementale et une cartographie foncière. »¹⁷

- « Décret exécutif n° 04-113 du 13 avril 2004 portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral ».

-« Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières. »¹⁸

« - Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006 fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage »

« Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006 fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière »

- « Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007 fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de non aedificandi. »

- « Décret n° 09-114 du 7 avril 2009 fixant les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre ».

Plusieurs infractions ont été enregistrées en zone littorale et particulièrement dans le non-respect des zones de non aedificandi, d'où l'anarchie et non contrôle de l'espace littoral.

***Ces lois ont pour but :**

- La protection des équilibres biologiques et écologiques ainsi que la préservation des sites et paysages et du patrimoine culturel et naturel situés en milieu littoral.
- Préservation et encouragement des activités économiques en bord de mer.
- Encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources littorales par le biais des laboratoires de recherches privés ou universitaires.
- mettre en place des lois qui interdisent l'empiétement sur des zones naturelles.
- La mise en œuvre d'un effort de recherche et d'innovation portant sur les particularités et ressources du littoral.

***Les instruments de l'urbanisme :**

L'aménagement de littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis, pour cela on trouve :

- SNAT : le schéma national d'aménagement du territoire.
- SDAT : le schéma directeur d'aménagement du territoire.
- PAC : le plan d'aménagement côtier (pour délimiter l'espace littoral et identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion).le PAC prend appui sur la loi 02-

¹⁷Recueil thematique des lois et reglements d'urbanisme, page 239.1ere edition CNL nov 2017

¹⁸<http://www.matet.dz/index2>

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

02. « Un seul programme d'aménagement côtier, a été élaboré à ce jour, celui de l'algérois .aucun autre n'a été adopté à ce jour par décret exécutif. »¹⁹ le PAC est destiné à promouvoir la GISC

- PDAU : le plan directeur d'aménagement urbain (préservation des espaces naturels équilibré entre l'urbanisation et l'activité économique, il permet de localiser les zones de conflit d'usage).
- POS : le plan d'occupation des sols permet d'intégrer la spécificité des lieux et protéger les espaces sensibles notamment par l'interdiction de construire.

Les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont les mêmes champs d'applications dans le territoire, ces derniers ne prennent pas en considération la zone littorale si vulnérable et présentant des particularités propres à elle. Il est à noter que les services de la construction et de l'urbanisme peinent à appliquer la présente loi du fait du flou qu'elle cache.

- **ZET** : la majorité des zones d'expansion touristique ont été détournées de leurs vocations initiales, leurs terrains d'assiette ont servi à implanter des lotissements et des coopératives immobilières.
- **GIZC** : la gestion intégrée des zones côtières, est une démarche qui vise à mettre en exécution les principes de renouvellement durable sur les littoraux. Rentrée en vigueur en janvier 2011.Sa mise en pratique est renvoyée à janvier 2012. L'état vise à travers la signature du protocole à s'aligner aux pays voisins et fait intervenir dans son application les différents acteurs régissant l'espace urbain et littoral. Les travaux sont en cours de développement.

En l'occurrence, l'état doit veiller à la formation d'acteurs compétents dotés de niveau de performances élevés ,capable de répondre aux préoccupations des générations présentes et tout en ayant une stratégie lointaine qui ne dérangera pas le futur des usagers.

Car comme le stipule malika kacemi dans son article « *En l'absence de textes clairs, la loi est plus contournée qu'appliquée strictement. Les textes juridiques doivent être précis et ne comporter aucune notion floue donnant lieu à un possible contournement de la loi. Ils doivent définir explicitement les notions et les responsabilités de chacun et donner la possibilité d'adapter la réglementation aux réalités territoriales locales par la géographie. Les décrets d'application ne doivent pas tarder après la promulgation de la loi.* »²⁰

Et d'ajouter que « *La législation indique les limites dans lesquelles l'administration à la compétence d'agir. En ce qui concerne le littoral algérien, ces textes juridiques comportent des flous qui mènent le plus souvent au contournement de la loi au lieu de l'appliquer. Il faut noter que les responsabilités et les notions ne sont pas clairement définies. Par ailleurs, la législation n'est pas appliquée rigoureusement. Il n'existe pas de contrôle hiérarchique, les administrations centrales qui créent la législation n'assurent pas de suivi au niveau local. Les décrets d'application ne doivent pas tarder après la promulgation de la loi pour éviter tout décalage entre législation et pratique. (Malika gherfour kacemi conclusion)* »²¹

Par ailleurs dans son application la loi 02-02, introduit les principes de renouvellement durable. Un certain éveil peut être considéré comme étant apparent, les projets d'améliorations urbaines,

¹⁹ Recueil thematique des lois et reglements d'urbanisme,page 263.1ere editionCNL nov 2017

²⁰ Malika kacimi gherfour

²¹ Malika kacimi gherfour

II-ETAT DE CONNAISSANCES

SECTION 1/ THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'AMENAGEMENT EN MILIEU LITTORAL

l'aménagement du littoral, ou l'introduction des grands projets urbains en sont témoins dans les grandes villes du littoral algérien.

« ..Toutefois, il faut souligner que le littoral est un milieu qui évolue. Les aménagements ont pour conséquence de vouloir le fixer dans un linéaire irréversible, alors que les changements naturels tendent à le faire bouger sans cesse. La mise en œuvre d'une telle politique doit avant tout s'appuyer sur des outils d'observation et d'évaluation du milieu. Des recherches scientifiques doivent être menées en matière d'architecture et d'urbanisme »²²

Le niveau des compétences n'a pas encore vu le jour en Algérie .Les architectes urbanistes sont souvent considérés comme outils de l'état pour le dessin des documents et non dans la prise de décisions en matière d'architecture et d'urbanismes. L'université en inadéquation complète avec le terrain doit assurer une formation complète aux futures architectes et viser dans le sens d'une mise à niveau pour des performances requises.

II-A-3 Conclusion de la section 1

A l'issue de cette première section, nous sommes arrivés à acquérir un ensemble de connaissances sur la ville littorale, d'étaler et d'approfondir notre vision sur différents plans en général et leur impact sur le plan urbanistique et architectural en particulier. Cette étape, si indispensable va nous permettre d'entamer la deuxième section, de cet état de connaissance, avec plus d'aisance, en ayant en tête qu'un architecte doit avoir un niveau de connaissance scientifique ,social et culturel élevé pour faire face à cette relation **site / projet** qu'il devra entamer avec dévouement et conscience pour la profession.

Le processus de développement d'une ville est à la fois humain, social, urbain, culturel, économique et sécuritaire. D'autant que l'urbanisation est un indicateur sur l'état de développement de toute société.

²² <http://www.cairn.info/revue-droit-et-societe-2009-03>

Remerciements :

Avant tout, je remercie DIEU tout puissant pour m'avoir donné la santé et le courage pour la reprise de mes études après un arrêt de plus de 27ans, afin de m'accrocher pour accomplir ce modeste travail.

Mes remerciements pour Monsieur Y.Ichebouben, mon encadreur et directeur du master pour son soutien, ses conseils, son attention et son sérieux durant l'année malgré ses petits soucis de santé.

Mes remerciements, à Monsieur M.Tabti pour son aide et ses encouragements durant l'année.

Mes remerciements également pour mon collègue de promotion et Directeur de l'institut d'architecture et d'urbanisme de Blida, Monsieur Hocine Ait Saadi pour sa gentillesse et ses encouragements pour la reprise de mes études.

Mes remerciements vont également pour mon mari Sid Ahmed Kais, pour ses encouragements et sa patience, sans oublier mes chers enfants.

Je tiens à remercier également toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail, particulièrement mon équipe pédagogique Amel Ourden et Nabil Ahmed Chaouch.

Mme Djeridane Yamina

Résumé : Le mémoire s'inscrit dans la thématique générale de l'option architecture en milieu urbain littoral qui traite de la complexité du milieu littoral et qui appelle à sa connaissance préalable et des facteurs à l'origine de son développement pour la réussite du concept site-projet.

Un état de connaissances sur le site d'intervention est plus que nécessaire voir indispensable pour tout intervenant dans cet espace urbain littoral. Le présent travail porte sur la contribution de l'architecte dans l'acte de bâtir, d'aménager et d'embellir la ville littorale pour lui donner une meilleure image urbaine. Pour une meilleure compréhension de cette thématique spécifique, deux villes littorales nous ont servi d'exemples : Barcelone et Alger.

Notre objectif est d'ouvrir une réflexion et un débat sur la réelle contribution de l'architecte dans l'acte de bâtir cette ville de l'aménager sans qu'elle soit dérangeante dans l'avenir.

Percevoir le littoral comme le miroir d'une société, « l'espace littoral 'naturel', construit aménagé, occupé, produit et consommé, reflète dans toutes ses dimensions la nature des rapports sociaux qui s'y développent et traduit le fonctionnement de la société globale » Jean Pierre Corlay 1995.

Cependant, « seule une large démarche pluridisciplinaire où chacun fixera clairement ses concepts, ses champs scientifiques et ses méthodes, pourra jeter une science du littoral.

Mots clés : littoral, alger, architecture, aménagement littoral, Cerdà.

Resume : This memory is part of the general theme of the option “**Architecture en milieu urbain littoral**”, which treats the complexity of the coastal urban environment.

The coastal urban environment calls for prior knowledge of the factors behind its development in order to achieve and succeed the site-project concept.

A state of knowledge on the site is more than necessary, or even essential for any intervener in this coastal urban space. This work focuses on the architect's contribution to the act of building in this area, to develop and embellish the coastal town to give it a better urban image





I – INTRODUCTION GENERALE

« L'urbanisme pourrait être une science exacte, à chaque fois qu'il cherche à l'être, les dogmes avancés ont créé l'anti-ville. L'urbanisme est d'essence culturelle, il ne répond pas de façons parcellisée mais pour l'ensemble des effets créés par chaque décision urbaine.....mon expérience est une lutte permanente.....pour remanier l'eau et la ville, pour mettre en place des banlieues et des quartiers périphériques.Apprendre, faire construire, enseigner, écrire, quatre modes d'un même métier : bâtir la ville. »¹ (Michel Cantal Dupart 1993)

I-1-Contexte et motivation de la recherche

Un master de recherche -en architecture-, est un master qui ouvre la voie au doctorat, c'est un master centré sur un parcours de la recherche et sur des enseignements théoriques en vue d'atteindre un niveau de compétences et de performance dans une spécialité précise. Il se différencie du master professionnel par le fait que ce dernier offre moins de recherches et moins de travail personnel.

Pour la concrétisation du mémoire, une problématique doit être posée au départ sur un thème d'actualité précis préalablement choisi, une méthodologie devra être suivie axée sur la recherche approfondie et le dépouillement de travaux de chercheurs ayant développés des thèmes similaires.

L'élaboration du mémoire en fin d'année constitue l'essentiel du master, il permet d'arriver au final à arriver à une conclusion ou prise de position la problématique posée ainsi qu'à développer un esprit critique et de synthèse chez l'étudiant.

Entamer ce mémoire de recherches, était au tout début un plaisir à satisfaire, aller en post graduation, suite à une retraite anticipée d'un secteur du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville.

Durant l'exercice de la fonction, il nous a été donné de constater que le métier d'architecte pour ce secteur durant des années se résumait à répondre et à suivre des programmes et des lois qui étaient de rigueur pour des raisons politiques, économiques ou même commerciales. L'état devient un agent décisif dans le modelage ou le remodelage du système urbain d'où la généralisation de l'urbanisation. La notion de **site/projet** perdait son sens ! Le métier d'architecte urbaniste, passait en second lieu ! La situation vécue, décrite et été une prise de conscience et un facteur déclenchant l'envie du retour à la recherche architecturale et urbanistique dans le but d'approfondir nos connaissances, de mettre notre expérience du terrain au profit des étudiants en architecture et satisfaire une frustration qui ne faisait qu'accroître au fil des années, celle d'aller en post graduation !

Ainsi et au regard des difficultés rencontrées sur le terrain, du rôle des intervenants sur l'espace, du manque de coordination entre pouvoirs décisifs et architectes dans différents secteurs et du constat sur l'espace urbain. Il nous a paru nécessaire d'apporter des clarifications quant aux prérogatives de chacun par rapport à son domaine d'activité et ce pour que la coopération entre acteurs, intervenants et usagers soit vue et prise comme une solidarité et complémentarité dans la mise en œuvre d'un aménagement ou d'un projet architectural d'une quelconque envergure dans un espace urbain préalablement déterminé.

La perspective de la reprise de la recherche s'est re-ouverte à l'institut d'architecture et d'urbanisme de l'université de Blida, l'envie d'aller au-delà d'une expérience vécue, en post graduation, d'entamer d'autres recherches poussées dans un contexte purement scientifique et universitaire pour continuer à comprendre mieux le métier et à accroître nos connaissances, à vouloir donner plus pour un intérêt général. Ecrire, publier ce travail dans le but de concilier entre théorie et pratique effective sur le terrain.

¹ Michel Cantal Dupart 1993

L'option AZUL (architecture en zone urbaine littorale), répondait à ces attentes et sa thématique s'inscrivait dans nos ambitions ! Comprendre le milieu dans lequel l'architecte urbaniste devait intervenir avant de penser à produire !

I-2.Présentation de l'option et objectifs ;

Tout projet doit être en harmonie avec son environnement ! L'option AZUL est une option qui s'intéresse aux particularités des villes littorales sur le plan urbanistique et architecturale. L'option met l'accent sur le rapport **site/projet**, pour une architecture et un urbanisme adaptés aux caractéristiques et spécificités du littoral sur les plans, naturel, social, économique et culturel.

« Nombreux spécialistes qualifient les zones littorales de laboratoires d'innovations en matière d'architecture et d'urbanisme »².

Et puisant du programme de AZUL, « Comme l'ont évoqué nombre architectes de renom : Jean NOUVEL, «... , chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture. Jean BALLADUR, en parlant de son expérience du projet « la Grande Motte »:"Plusieurs conjonctions m'ont amené à faire cela. Pour moi c'est une des grandes leçons de Le Corbusier, que j'ai toujours vu travailler sur les sites, que ce soit à Chandigarh, que ce soit à Longchamp, c'est un homme qui allait sur place, qui regardait le paysage et qui faisait des croquis.

L'approche, à savoir la connaissance du site, ces particularités sur le plan social, économique, environnement naturel, etc., s'avèrent primordiales au préalable de toute réflexion d'un projet d'architecture et d'urbanisme.

Il faut dire que nombreuses études ont montré que les régions littorales ont été de tout temps le plus convoitées tant pour le développement de l'activité purement touristique que pour d'autres activités économiques (Jacques MARCADON, 1999). Elles sont de tout temps l'objet de conflits sévères en termes d'occupation de l'espace (Francesco FRANGIALLI, 1994). Pour exemple, sur les 400 millions d'habitants que compte le bassin méditerranéen près de 150 millions vivent sur le littoral dont plus de 60% sont des urbains (Jean-Claude JAGER, 1998); et si la rive sud représentait le un tiers en 1950, la moitié en 1985, elle représentera, d'après les statistiques les deux tiers en l'an 2025. Des études (Annie Pinaud-Bonnelie, 1993) sur l'urbanisation du littoral ont montré que c'est surtout sur les rivages que la progression du bâti est spectaculaire et, l'essor du tourisme est généralement le principal responsable des mutations du paysage bâti dans les espaces à vocation touristique (Jérôme LAGEISTE, 2006) et (Jean RIEUCAU, 2004). En moins d'un siècle l'interaction entre les différentes activités en développement en zones littorales a donné naissance à une urbanisation inouïe des régions littorales».

Actuellement nous assistons à une prise de conscience sérieuse à l'échelle internationale et par rapport à l'Algérie, l'intérêt des autorités aux problèmes de l'urbanisation du littoral est récent. Un ensemble de lois et de réglementations ont été mis en place en vue de sa protection et sa valorisation, qui malheureusement n'ont guère été d'un grand secours.

La prise de conscience des professionnels et autorités sur cette évolution de l'urbain sur nos côtes, les dangers engendrés ont été les facteurs déclencheurs à la mise en place d'une réglementation en Algérie à l'instar des pays méditerranéens. Malgré, l'effort déployé par les autorités, l'application reste pratiquement négligeable voir même inexistante sur le terrain.

L'Objectif est de redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique et, ainsi que la vie agréable dont jouissaient autrefois. Décisive, aujourd'hui que les pouvoirs

² MIGNOT CLAUDE.2005).

publics algériens expriment une volonté pour le développement du tourisme. Décisive également, aujourd'hui avec l'évolution des modes et de qualité de vie, et l'avènement de la pratique touristique dans notre société. Extrait du programme AZUL »³

L'objectif dans cette option serait de cerner l'architecture et l'urbanisme dans le milieu urbain littoral. En tant qu'espace complexe et vulnérables. La ville littorale traverse des situations désolantes, pression démographique, urbanisation peu réfléchie n'obéissant n'a aucun concept et non contrôlée, pollutions, artificialisations, périurbanisations et bien d'autres désordres, dérangent la ville littorale. L'option AZUL, traite également l'impact de la vocation de la zone littorale sur la production architecturale et urbanistique, appelle à l'implication des compétences et la mobilisation de la connaissance. A continuer à tirer la sonnette d'alarme sur la condition actuelle des espaces littoraux.

AZUL, ouvre les réflexions en vue de prendre en considération les caractéristiques et les spécificités du littoral, dans la production architecturale, pour la réussite du projet dans son milieu ! En fait c'est que nous avons qualifié de rapport site/projet. C'est ainsi que l'option continu d'attirer depuis plus 15 ans nombre d'étudiants ,d'architectes et urbanistes afin de développer tous les thèmes de projets(habitat, grands équipements, patrimoine ,tourisme ...et bien d'autres thèmes d'actualités en mettant en application toutes les connaissances requises sur le milieu littoral pour une meilleure production architecturale et urbanistique en parfaite harmonie avec l'environnement dans un concept de développement durable pour la préservation et la sauvegarde des espaces naturels.

L'étalement urbain et l'installation excessive des populations en zone littorale constituent une problématique d'actualité, les enjeux économiques, écologiques et sociaux, font des zones côtières un laboratoire de recherches en matière de réflexions, d'innovation et d'attractivité.

Ces indicateurs à l'origine qui ont contribué à la naissance et à l'existence des villes littorales, à l'établissement des populations devraient pousser les intervenants professionnels à les prendre en considérations dans la production architecturale sur l'espace urbain littoral.

1-3.Objectifs du mémoire

Le présent travail que nous nous apprêtons à entamer s'inscrit dans la thématique générale de l'architecture et de l'urbanisme en zone littorale, il a pour objectif de mettre l'accent sur la contribution de l'architecte urbaniste dans l'aménagement et l'embellissement des villes littorales.

Avec l'évolution de la technologie, au vue des dégâts occasionnés a notre littoral et à nos villes littorales, longtemps pensées comme les villes de l'intérieur du pays, nous ne pouvons continuer à tourner le dos et subir de plein fouet les résultats du massacre sur l'urbain. Nous devrions en tant que professionnels repenser à de meilleures solutions pour une occupation des espaces littoraux pour un meilleur vécu des usagers.

Notre formation en tant qu'architectes doit nous amener à être capables de contribuer à la création d'espaces, à l'établissement de garde-fou pour assurer cette harmonie, afin de bien vivre le présent, prévoir et réfléchir le future sans déranger le passé. Le rapport site- projet que nous défendons doit nous renvoyer à un processus de remise en cause dans l'organisation spatiale en milieu littoral afin de lever cette confusion entre la ville littorale et la ville de l'intérieur du pays.

Notre objectif à travers ce travail est d'améliorer l'adéquation entre l'enseignement de l'architecture dans nos universités et l'exercice de la profession sur le terrain. Impliquer

³ Extrait du programme de l'option AZUL élaboré par Monsieur Y.Ichebouben directeur du master.

l'université au travers de ses laboratoires de recherches dans le processus de formation d'architectes opérationnels sur le marché du travail et sur le terrain dès la fin du cursus.

Ensemble vers une approche de renouvellement durables impliquant les compétences et niveau de performance requis pour une meilleure pensée et production sur l'espace littoral.

Prendre part aux débats d'actualités dans le monde en général et en Algérie en particulier traitant de l'aménagement et le renouvellement et l'embellissement des espaces urbains en milieu littoral.

En fait ce sont là nos objectifs et ceux de l'option. Durant notre recherche nous essayerons tout au long de ce mémoire, de voir de près ces réflexions. Nous essayerons de voir et de comprendre la contribution de l'architecte à travers l'analyse d'exemples pris en méditerranée et en Algérie particulièrement.

La mer a toujours été une source d'inspiration pour nombreux d'artistes et d'esprits tout au long de l'histoire. La bande littorale séduit par la beauté de ses sites. La mer lui donne notoriété et attractivité.

Dotée de paysages d'une intense splendeur et d'un climat tempéré, la méditerranée est l'une des plus belles régions du monde. La concentration des populations sur ses bords n'en est qu'une évidence.

En effet, « Plus de 60 % de la population mondiale vit dans la grande zone côtière ; 3,8 milliards de personnes résident à moins de 150 km du rivage d'après l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Les rivages naturels sont artificialisés et perdent leur rôle de tampon entre terre et mer. On estime ainsi que 5 à 10 km de littoral sont touchés par le développement tous les jours. »⁴

Nombreuses sont les études dans le contexte mondial qui ont confirmé cet état de fait qui est la forte concentration de la démographie en milieu littoral ainsi que sur de nombreuses côtes européennes. De la synthèse sur la démographie et l'économie du littoral métropolitain, nous retenons « En Métropole, les 885 communes littorales accueillent un peu plus de 10 % de la population sur seulement 4 % du territoire, et ont une très forte capacité d'accueil touristique estimée à 7 millions de lits. »⁵

. En Algérie, le littoral «... surpeuplée, une tendance lourde liée à la littoralisation du développement. Administrativement, le littoral algérien, compte 136 communes, réparties entre 15 wilayas côtières dont 14 sont littorales »⁶. Et un tourisme très peu développé.

La forte contribution des flux migratoires aux variations de populations, impliquent une urbanisation intense, d'où la littoralisation devient une menace sur le littoral le fragilisant et le rendant vulnérable.

La protection des littoraux, s'impose, des lors, l'intervention des spécialistes pour une action commune, de développement durable s'appuyant sur les trois composantes interdépendantes (environnement, social et économie).

Le littoral est un milieu qui change sans cesse, l'homme et la nature sont les causes de ces modifications.

4. Adeline Béoutis, Insee - 2009 https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1379044/aq_oldcol_23.pdf

⁵http://www.onml.fr/uploads/media/la_demographie_et_l_economie_du_littoral_metropolitain.pdf

⁶<http://www.eldjazaircom.dz> magazine n°116 octobre 2018

« *L'espace méditerranéen s'est construit autour des activités marchandes qui sont articulées par les routes maritimes. La ville est un fait permanent de l'histoire de la méditerranée, les organismes urbains ont connu réussites et abondons spectaculaires durant les temps.* »⁷

Au vue de ce que nous venons d'introduire, notre problématique, s'inscrit dans celle qu'impose la thématique générale de l'option AZUL .L'aménagement et l'embellissement des zones urbaines littorales constitue un sujet de réflexion d'actualité. Cet état de fait nous revoie à exprimer notre problématique spécifique dans ce qui suit :

- Occupation inappropriée de l'espace littoral
- Méconnaissance des facteurs et des indicateurs à l'origine et négligence du volet de la recherche et état de connaissances et du rapport **site /projet**.
- Rigidité et ignorance des instruments d'urbanismes et loi réglementaires, ainsi que le manque de considération pour le métier et de coordination entre les différents intervenants sur l'espace urbain entre architectes urbanistes, usagers et décideurs et leur dépassement sur le terrain par la politique de généralisation et d'urgence.
- Inadéquation totale entre l'université et le monde du travail pour une démarche commune basée sur la recherche dans un cadre scientifique ,impliquant et appelant à la mobilisation des différents secteurs tout en inculquant aux futurs architectes dès la fin de cursus une responsabilité pour la production d'espaces adapté à son environnement, répondants aux exigences d'actualités et de durabilité.

Les conséquences de ces manquements se répercutent sur la programmation et sur la conception urbanistique et architecturale et sur la gestion urbaine utilisée. Ce questionnement qui s'inscrit dans une réflexion globale pour un développement durable, est nécessaire et judicieux dans notre manière de penser, de produire et d'aménager nos espaces de vie et en même temps attentives aux convergences et pratiques sociales et culturelles typiques du littoral méditerranéen, et spécialement le littoral algérien. Des mesures capables d'assurer dans un seul sens, pour un seul objectif : la prise en charge des contraintes naturelles et besoins des usagers dans l'acte de bâtir.

Afin d'entamer le présent travail, comprendre et cerner la thématique générale, une vision moderne s'imposait, basée sur des exigences d'actualités incluant la notion de durabilité. Le modernisme, la connaissance des milieux environnementaux sur nombre de points sont essentiels. « *A la différence... des biens matériels, le moteur de la production, pour les biens immatériels, n'est pas le profit mais l'intérêt général* »⁸. Conformément à cet esprit, une démarche dans ce travail a été choisie, celle d'une réflexion intégrant l'environnement, le vécu dans toutes ses faces et le savoir dans la conception architecturale et urbanistique pour un profit d'intérêt général.

Un dépouillement bibliographique de recherches antérieures et actuelles sur le phénomène et risque de l'urbanisation du littoral a été nécessaire. Nombres de points de vues et d'études ont été consultées Un tri d'informations recueillies, de premier ordre ou non a été nécessaire pour guider et orienter cette recherche. Un état de connaissance sur la thématique générale et spécifique s'imposait pour arriver à comprendre plus ses spécificités et caractéristiques .Découvrir les facteurs à l'origine de son urbanisation, de la création des espaces et armature urbaines ainsi qu'à l'établissement des populations en ces zones littorales.

Tout au long de cette phase, notre travail sera illustré par des exemples à l'échelle internationale en méditerranée plus particulièrement et nationale .Il sera complété par un travail d'analyse et observations sur le terrain. Par des questionnaires et entretiens auprès des

7 https://www.researchgate.net/.../304525246_Urbanisation_du_littoral_mediterraneen

8 (Saint Marc, 1971)

compétences et décideurs, ce qui nous permettra de mieux cerner le sujet et d'essayer de répondre à notre problématique.

Les recherches antérieures nous ont permis de suivre également, les dynamiques liées aux œuvres et aménagements réalisés par les architectes urbanistes de renom au vu des constats relatifs à de la dégradation des espaces bâtis ou non aménagés en milieu littoral.

A travers ce travail sur l'état de connaissance du milieu littoral, les documents utilisés sont des cartes, des figures et des photos aériennes datant de différentes époques à nos jours. Ainsi que L'utilisation de documents et lois d'urbanisme.

Afin de mener à terme notre recherche, **la structure du mémoire** sera abordée comme suit : la présente **introduction générale** à travers laquelle apparaît la contextualisation du master en architecture, la présentation de l'option AZUL et ses objectifs, et l'introduction de ce mémoire de recherche avec motivation de recherche et objectifs. **Un état de connaissances**, réparti en deux sections 1 et 2 bien distinctes avec conclusions, le tout sera suivie **d'une conclusion générale**.

Une bibliographie et références utilisées seront jointes à la fin de ce travail.

L'état de connaissances sera abordé comme suit :

➤ **Section 1 / Thématique générale : Architecture et aménagement urbain en milieu littoral**

A travers cette première section la recherche sera consacrée à la compréhension de la thématique générale intitulée, l'architecture et l'aménagement urbain en milieu littoral, à la présentation de la ville littorale sur le plan architectural et urbanistique, aux caractéristiques et spécificités des zones littorales sur le plan architectural et urbanistique qui seront illustrées par des exemples de contribution architecturales d'architectes de renom pris en méditerranée pour introduire la thématique spécifique .

➤ **Section 2 / Thématique spécifique : Contribution de l'architecte pour une meilleure image urbaine et architecturale de la ville littorale**

Elle sera consacrée, essentiellement à la contribution de l'Architecte -Urbaniste dans l'acte de bâtir, dans l'aménagement et l'embellissement de la ville littorale. A développer une réflexion sur la réalité de l'exercice du métier d'architecte en Algérie, entre formation et terrain. Tirer la sonnette d'alarme sur cette inadéquation existante entre la recherche universitaire et la demande du marché du travail. Redonner le sens au rapport **site/ projet** .

A l'issue de la conclusion générale du travail : Notre intention serait d'aller dans le même sens des objectifs de l'option pour une **meilleure adaptation** au milieu littoral, pour une meilleure production dans l'organisation de l'espace bâti, ce milieu si spécifique (**réussir le rapport site/projet** et de répondre à la thématique spécifique en vue d'une implication **d'architecte urbaniste** réelle, effective, réfléchie et orientée vers une stratégie de vision du développement durable intégrant loi littorale et principes de gestion intégrée des zones côtières (GISC), concept d'actualité dans le monde . L'architecture, plutôt l'architecte doit être le trait d'union entre l'homme et la nature qui se concrétise par le construit. La présente recherche ne saurait être concluante sans la connaissance des particularités du littoral sur les plans architectural, urbanistique ,mais aussi naturel, économique ,culturel et social le tout régis, par une réglementation et gestion spécifique propre adaptée au milieu littoral répondant aux exigences d'actualités pour un meilleur vécu de l'utilisateur. Offrant ainsi un enjeu de taille et faisant de l'architecte urbaniste un acteur tout aussi important dans l'organisation de l'espace en milieu littoral et de lui conférer le rôle chef d'orchestre dans le travail d'équipe lors d'une conception et production architectural en milieu littoral.

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

B- SECTION 2 :

THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution de l'architecte pour une meilleure image urbaine et architecturale de la ville littorale.

« Parce que l'architecture est un métier d'art, en tant que métier scientifique. C'est même là sa spécificité. »¹

II-B-1-Introduction de la section 2

A l'issue de la première section 1, de 'l'état de connaissances, nous sommes arrivés à acquérir un ensemble de connaissances sur la ville littorale, d'étaler et d'approfondir notre vision sur différents plans et leur impact sur le plan urbanistique et architectural.

Cette deuxième section du travail, sera consacrée, essentiellement à la contribution de l'Architecte dans l'acte de bâtir, dans l'embellissement de la ville littorale et à son aménagement, à la traduction et interprétation, sur le terrain des outils, et stratégie de politique urbaine adoptées régissant la production architecturale et urbanistique en milieu littoral.

Le littoral a toujours été convoité et considéré comme espace attractif pour nombre de touristes, de scientifiques, de politiciens mais également pour nombre d'architectes urbanistes. Les villes littorales se distinguent des autres villes par leur complexité, en effet gorgeant de caractéristiques propres à elles, convoitées tant pour leurs richesses naturelles, économiques, patrimoniales et sociales. Ces mêmes caractéristiques deviennent à l'origine de structures spatiales différentes, significatives et particulières. Ces villes sont qualifiées pour leur complexité de laboratoires en matière d'innovation en matière d'architecture et d'urbanisme.

L'architecture est avant tout un métier d'art et d'esthétique avant qu'il ne soit intégré à l'ingénierie. Le volet de l'état de connaissances (général ou technique) devait compléter la formation.

La présente section, aboutira au fur et à mesure du travail, d'une façon logique et progressive a l'ouverture d'un débat, une réflexion, sur le rôle qu'a eu à jouer l'architecte dans l'aménagement urbain et architectural en milieu littoral, à une participation au débat de haut niveau (recherches universitaires à travers les laboratoires) ! Ne plus être en retrait et continuer de subir les conséquences sur l'urbain dans un avenir proche ! Qui tout en s'intégrant à la thématique générale, puisse essayer de répondre et comprendre le but et mieux cerner notre thématique spécifique afin d'être profitable et utilisable.

Un éveil a été constaté en Algérie, ces dernières années, certains professionnels du domaine de l'architecture ou pas se sont intéressés à la question, ceux qui ont pu s'affirmer d'une façon ou d'une autre ...devant le pouvoir décisif ! Retirés depuis longtemps et qui ont été rattrapés par les exigences actuelles imposées par le niveau de vie, le vouloir d'un espace durable, le confort, l'aisance, le culturel, la vision lointaine d'une ville belle, propre, durable intelligente et non dérangeante répondant à toute attente du futur, sans déranger le passé et surtout en

¹ (Renzo PIANO 2009) | *Architecte Extrait de La désobéissance de l'architecte, 2009*

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

accord avec son environnement en d'une façon générale et du littoral en particulier en relation avec notre approche.

Une réflexion, plutôt une implication et une coordination entre l'architecte et les autres acteurs, pouvoir et usagers doit être effective pour une meilleure action commune et durable! Le rôle de l'ordre national des architectes et du syndicat national des architectes urbanistes dans la défense des prérogatives et des rôles de chaque acteur doit être évident. Un suivi et un contrôle rigoureux doit être continu et efficace des le lancement du projet avec l'établissement du cahier des charges. L'enjeu étant de taille si nous voulons réhabiliter le métier et l'exercice de la profession pour une, production architecturale et environnementale de qualité.

Afin de s'inscrire dans la thématique générale de l'option, et essayer de répondre à la thématique spécifique, parce que la ville littorale est un espace complexe, nous l'avons choisie et opté pour l'étude d'exemples de deux de ces villes. Sachant que si un architecte répondait à sa complexité et ses caractéristiques spécifiques, il pouvait répondre à n'importe quelle autre. Le rapport **site /projet** retrouverait ainsi sa contextualité.

La contribution de l'architecte pour une meilleure image urbaine et architecturale dans la ville littorale constitue de ce fait une problématique. Notre objectif à travers cette recherche est d'essayer de présenter la thématique spécifique de la meilleure des façons pour qu'elle soit encrée et admise, afin d'instaurer un débat et ramener la présente réflexion à intéresser nos professionnels en exercice sur le terrain et traverser l'enceinte universitaire afin d'atteindre nos chercheurs des universités et les amener grâce une coopération à reconsidérer le métier d'Architecte pour une meilleure formation d'architecte pour une meilleure production architecturale en harmonie avec l'environnement et non dérangeante dans le temps.

Ayant longtemps fait partie de cette catégorie d'architectes... Appartenant à un système, si on peut dire a fait de nous des passifs d'une façon ou d'une autre durant des années d'exercice et à de différents niveaux d'intervention dans le pouvoir en place. Notre rôle a été réduit à la validation de programmes, choix de BET, d'entreprises, sur des bases de cahiers de charges de type imposé peu réfléchis et ne répondant parfois a aucune caractéristique technique ou culturelle du site d'intervention. Le coté économique et commercial a toujours été privilégie lors de l'établissement des programmes. Par notre choix fait, en tant qu'architecte dans l'exercice de son métier appartenant à ce système, pour des raisons qui peuvent nous sembler peu soutenables et critiques aujourd'hui, y'a-t-il eu un manquement quelque part au code déontologique de la profession ? Afin de réhabiliter notre métier d'architecte et contribuer réellement à la production d'une meilleure image de la ville littorale, nous devons avoir une position claire, être au diapason de la recherche et avoir une vision lointaine basée sur les concepts de renouvellement urbain durable.

Pour une meilleure compréhension de cette deuxième section, nous nous pencherons sur l'évolution urbaine de villes littorales, des stratégies urbaines adoptées et leurs applications effectives sur le terrain, nous allons prendre le cas de deux pays dans la méditerranée, le cas espagnol (la ville de Barcelone), et le cas Algérien (la ville d'Alger). Une analyse s'avère nécessaire pour en tirer profit et rendre cette recherche profitable et utilisable. Nous rejoignons de ce fait l'idée « *La connaissance des acteurs de l'aménagement et de la gestion, des mécanismes d'élaboration, des textes réglementaires et des prises de décision, à toutes les échelles, s'avère de plus en plus nécessaire pour comprendre la dynamique du système*

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

littoral. Les études comparées d'un système politique et socioculturel à l'autre conduisent à des réflexions fructueuses qui méritent d'être poursuivies. Ces travaux débouchent directement sur le terrain de l'analyse des stratégies pour le littoral »²

Un petit rappel s'impose à mon avis afin de confirmer et de situer la profession entre la définition et la réalité de la nécessité de la fusion entre l'architecte et urbaniste :

L'architecture est à la fois l'art, le savoir-faire, d'imaginer, de concevoir et de réaliser des édifices, et à la fois l'objet résultat de cet art.

L'étendue de l'architecture est celle de tout ce que l'humanité a pu construire en structures et en espaces pensés, organisés, habitables ou utilitaires, monumentaux ou vernaculaires, religieux ou militaires, etc.

L'urbanisme est quant à lui un champ disciplinaire et professionnel recouvrant l'étude du phénomène urbain, l'action d'urbanisation, l'organisation et la planification de la ville et de ses territoires. Il a pour vocation de réglementer et organiser le cadre de vie dans un souci de respect mutuel des différents habitants, du respect de l'environnement des villes et du milieu rural qu'il cherche à aménager, développer et à optimiser pour obtenir un meilleur fonctionnement et améliorer les rapports sociaux. Wikipédia

Pour notre part, nous considérons que le métier de l'architecte ne pourrait se restreindre à telle ou telle définition. Le métier doit répondre en même temps à un ensemble de données aussi complexes soient elles.

Un représentant du courant progressiste³, Charles-Edouard Jeanneret (1887-1965) dit(« Le Corbusier », qui a animé avec son goût de la controverse les travaux des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) et est largement à l'origine de leur expression dans un document de référence, la Charte d'Athènes, publié en 1933. Pour lui, architecture et urbanisme sont inséparables, l'architecture moderne ne se conçoit pas sans ville moderne. Il reproche à la ville existante de ne pas avoir été animée d'un esprit de géométrie et affirme avec force la nécessité de principes fondamentaux auxquels il faut se tenir. Article repris par (Jean Laterrasse, 2016)

L'Union Internationale des Architectes UIA, qui est une organisation mondiale non gouvernementale, définit l'exercice de l'architecture comme suit : « *L'exercice de l'architecture porte sur la fourniture de services professionnels liés à l'aménagement de l'espace bâti et non bâti : il consiste à concevoir et réaliser, agrandir, conserver, restaurer ou modifier des espaces, édifices ou ensemble d'édifices* » (2007 : 15)

S'agissant de l'architecture l'article 2 du décret législatif n° 94-07 : *l'architecture est définie comme l'expression d'un ensemble de connaissances et un savoir-faire réunis dans l'art de bâtir. Elle est l'émanation et la traduction d'une culture. La qualité des constructions et leur*

² (Jean Pierre Corlay, 1995).2Norois, n°165, Janvier-Mars 1995. Corlay Jean-Pierre. Géographie sociale, géographie du littoral. In: *Norois*, n°165, Janvier-Mars 1995. pp. 247-265.

³Le courant dit de l' « urbanisme progressiste » accompagna largement ce mouvement et le dota d'un corpus théorique. Les valeurs mises en avant sont le progrès social et technique, l'efficacité et l'hygiène, et cela conduisit ce courant à proposer, pour l'extension urbaine, un espace standardisé et éclaté (Choay, 1965).

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels et urbains, la préservation du patrimoine et de l'environnement bâti sont d'intérêt public. Tout projet architectural doit porter la mention du ou des architectes qui ont contribué à sa conception.

La lecture du présent décret nous confirme une fois de plus que le concept - relation **site/projet** développée dans l'option trouve sa contextualité dans la présente recherche.

Pour appuyer et orienter cette recherche, l'étude de l'exemple de Barcelone, cette ville littorale «considérée comme leçons d'architecture ou même école d'architecture »comme on s'accorde à le dire a été notre inspiration initiale. Au fur et à mesure de l'avancement du travail, on reviendra sur la stratégie urbaine adoptée en Algérie .Des contributions d'architectes dans le parcours de la stratégie de l'urbanisation de la ville littorale d'Alger seront pris en appui à travers le temps. Ensemble nous découvrirons les œuvres de certains architectes face à cette entité complexe qui est la ville littorale.

Le PDAU d'Alger 2016 décrit la ville ainsi « *La ville est un système territorial complexe, en constante mutation. Son fonctionnement imprime des dynamiques de forme et de contenu qui se croisent et se relient les unes aux autres. Projeter l'avenir des villes implique nécessairement de développer une politique urbaine viable et durable, fondée sur un processus créatif, participatif et équilibré, où l'espace public doit jouer un rôle important, essentiel à la qualité de vie et au bien-être des citoyens.* »

Nous rejoignons, la position de l'architecte française Agnès VINCE | Directrice chargée de l'architecture, adjointe au directeur général des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication : « *L'architecture façonne notre cadre de vie et notre rapport au monde, elle propose des solutions aux défis sociétaux. L'architecte se doit d'inventer et de réinventer la ville durable et intelligente, l'aménagement des territoires, le logement individuel et collectif ; il s'engage dans le débat et dans l'action pour la protection du patrimoine et des paysages. [...] L'art de concevoir et de bâtir exige de l'architecte culture, savoirs, compétences et faculté réflexive sur ces savoirs et compétences. Les études d'architecture abordent par leur richesse, la diversité des champs disciplinaires - sciences et sciences humaines et sociales - nécessaires à l'élaboration de projets architecturaux, urbains et paysagers.* »

➤ -Notions sur Renouveau urbain durable :

Avant de progresser dans notre travail il nous a paru indispensable de présenter ce concept.

Le renouvellement urbain durable est né de la fusion des deux notions le développement durable et le renouvellement urbain.

✓ Définition du renouvellement urbain

Le renouvellement urbain est, en urbanisme, une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties et foncières.

Le renouvellement urbain a pour principal but de limiter en surface l'étalement urbain et la périurbanisation en valorisant l'habitat dense concentré Cette notion, développée par des architectes, urbanistes et aménageurs, est née dans les années 1980.



II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

✓ Définition du développement durable

L'expression *sustainable development*, traduite de l'anglais par « développement durable », apparaît pour la première fois en 1980 dans la *Stratégie mondiale de la conservation*

Il se définit comme tel : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

✓ Problématique soutenue par le Renouvellement urbain durable

L'urbanisme évolue constamment et les enjeux liés au développement durable, auxquels la société est de plus en plus éveillée, servent de tremplin pour la transition vers un modèle plus respectueux du milieu et pensé à l'échelle humaine. En ce sens, reconstruire la ville se fait pas à pas tenant compte de ses différents besoins.

Dans ce sens, nous rejoignons l'idée « *que la notion d'urbanisme tente à disparaître avec le temps dans de nombreux pays... La production dite extensive semble révolue.* (SAFRI Saïd, 2008). Ces préoccupations s'appuient sur des exigences concernant le développement durable de l'environnement bâti et la revitalisation des tissus urbains existants. Le renouvellement urbain se définit alors, comme « *un nouveau mode de développement et de fonctionnement de la ville visant à économiser les espaces et l'énergie et à régénérer les territoires urbains dégradés* » (JEGOUZO Yves, 2001). Ou comme « *..cette transition d'un urbanisme d'extension vers un urbanisme de transformation et de gestion* ». (CHALINE Claude, 1999).⁴Désormais, *Il ne s'agit plus principalement aujourd'hui de « créer la ville » mais de modifier et gérer des territoires déjà urbanisés, posant parfois de graves difficultés, avec la nécessité de consacrer une large place aux questions économiques et sociales créant les conditions du changement.*⁵

De même, s'agissant des préoccupations d'urbanisme et d'architecture dans la ville littorale contemporaine qui ne doivent plus être liées seulement aux stratégies administratives, politiques ou même se focaliser sur l'étalement urbain, elles doivent progresser avec les mêmes principes du développement durable ,en harmonie avec l'environnement veillant à sa protection et à sa préservation. Le renouvellement urbain, doit prendre en considération les problèmes de la ville littorale, nous pouvons citer dans ce sens la récupération des friches urbaines et industrielles, grands ensembles en dégradations avancés, les anciens ports et les quartiers anciens qui sont à moderniser ou à récupérer. Ces lieux constituent une réserve foncière importante en raison du manque de terrains à urbaniser.

L'Etat doit veiller à la formation d'acteurs compétents dotés de niveau de performances élevés ,capable de répondre aux préoccupations des générations présentes et tout en ayant une stratégie lointaine pour l'espace qui ne dérangera pas le futur des usagers.

⁴ (Jean Pierre Corlay, 1995),2Norois, n°165, Janvier-Mars 1995. Corlay Jean-Pierre. Géographie sociale, géographie du littoral. In: *Norois*, n°165, Janvier-Mars 1995. pp. 247-265.

⁵ (MIUS François, 2003).

II.B.2 Exemples à présenter

- a. **Cas de la ville de de Barcelone comme cas général**
- **Bref aperçu sur la ville:**

Avant de présenter l'historique, nous aborderons la situation géographique de la ville de Barcelone, qui est l'une des 15 aires urbaines d'Espagne, autonome située sur son Nord-Est. Capitale des quatre communautés de la Catalogne régie par un statut d'autonomie depuis 19/06/2006. En 2015, elle comptait 7 508 106 habitants, d'une superficie de 31 950 km² (6 % de la superficie de l'Espagne). voir figure ci-dessous

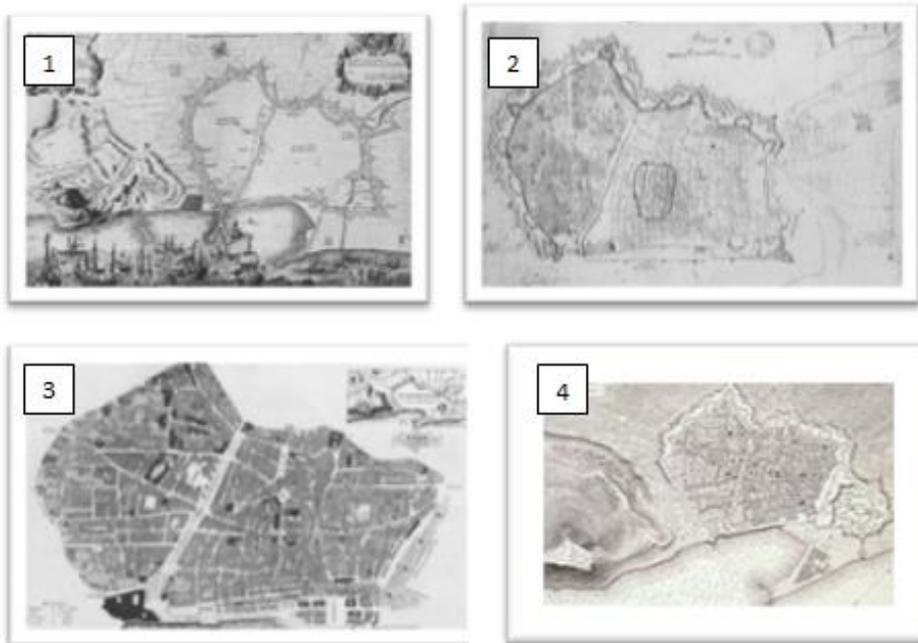
Figure 1: Situation de Barcelone

source : <https://upload.wikimedia.org/Barcelona>



Le développement à ville de Barcelone à travers le temps a été le fruit d'une succession d'événements (militaire, politique, social, économique ou culturel.)

Figure 2: Naissance de la ville de Barcelone



Source : <http://commons.wikimedia.org>

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

Les premières traces retrouvées sur la ville de Barcelone , un plan de 1627, image 1, dessin illustrant les quartiers de la ville, anciens et nouveaux , divisés par un mur de centre-ville, le future espace des rambles. Les fortifications n'ont été construites réellement qu'entre 1715 -1719 sous le règne de Philippe V.

Le plan de 1740, image 2, auteur inconnu, montre les premiers murs romains de forme ovale, les rambles sont encore inaperçues.

Le 18eme siècle, images 3,4 (Barcelone 1806), a vu la naissance franche de la rambla et des rambles, œuvre des ingénieurs militaires voulant un alignement de certaines constructions de façons à urbaniser la rambla.

Il y'a lieu de rappeler, comme il a été mentionné lors de la section A, que depuis plus de deux mille ans, de l'antiquité et du moyen Age, jusqu'à nos jours, nous assistons à un développement urbain de villes selon des armatures urbaines spécifiques dictées par l'homme et la nature. Nous en citerons pour notre approche, le 19eme siècle qui, a vu naitre deux trames urbaines fondamentales, radio –centrique développées par le préfet Haussmann dans la ville de Paris et en damier par l'architecte Ildefons Cerdà dans la ville littorale de Barcelone. Notons ici que le développement des villes littorales ou non sont soumises aux progrès de l'industrialisation qui a introduit également un urbanisme linéaire privilégiant l'industrialisation et l'accès des chemins de fer, tramway, métro pour faciliter la mobilité urbaine aux usagers la ville et aux investisseurs économiques.

- **Stratégies urbaines développées à travers le temps**

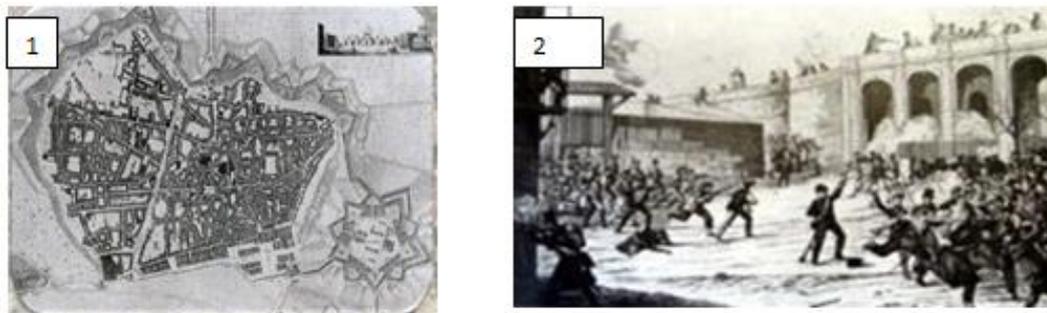
La stratégie adoptée à Barcelone dans le phénomène de l'urbanisation de cette ville stratégique et littorale, a été dictée par des raisons sociales, militaires, politiques et économiques.

L'Epoque de 1800 -1859

Pour des considérations politiques et militaires, cette période a été marquée par la répression et l'inégalité, sur le plan extension de l'espace urbain, les remparts ont longtemps eu une vocation répressive au développement de la cité catalane. Le régime militaire interdisait toute extension de la ville pour des questions de sécurité .Il était impossible pour les villages alentours de construire à moins de 1km de Barcelone définissant une zone de non aedificandi.

En 1800, Barcelone la Ciutat Vella d'aujourd'hui, était une petite ville aux rues étroites, insalubres, propices aux épidémies et entourée de remparts -voir figure 3

Figure 3 : Des remparts à vocation répressive



Source : <http://commons.wikimedia.org>

A travers les images ci-dessus, nous pouvons comprendre la congestion de la vieille ville entourée de ses remparts et le soulèvement d'une population en mal de vie.

Notons ici que les considérations politiques et militaires ont conditionné la vie urbaine, chose qui ne facilitait pas la relation entre la ville, la mer et les militaires.

Il est à noter également que la période entre 1830 et 1854, avec la venue de l'industrialisation et l'exode, Barcelone présentait 864hab/hectare densité la plus élevée de l'Europe. La ville ne contenait plus ses habitants.

En 1840, la commune de Barcelone organise un concours pour l'extension de la ville, souhaitant son embellissement et des rues plus larges (avenues) ainsi qu'une ouverture vers la mer. Avec ce concours gagné par l'architecte Monlau, s'ouvre une période de transformation de la ville.

En 1844, Miquel Garriga i Roca se proposa comme architecte municipal pour planifier la construction de l'Eixample. Sa proposition était centrée sur des opérations d'embellissement et d'ornement. Nous retiendrons de cette époque, que, les propositions d'embellissements de l'image urbaine étaient prises en considération dans la réflexion en même temps que la construction.

Plusieurs courants s'en suivent et les propositions de plans se disputent le premier prix des concours. L'anarchie, la male vie et les spéculations continuent sur le foncier, un soulèvement de la population a contraint l'état à la destruction remparts de la muraille le 9 aout 1854 tout en conservant la muraille maritime, le château de Montjuïc et la Ciutadella, entraînant un premier pas vers l'extension de la ville. Notons ici que les mouvements sur l'espace urbain sont d'ordres social et politique.

En 1858 : la municipalité de Barcelone relance le concours pour l'extension de la ville.

En juin 1859 : le conseil municipal déclare le lauréat ,l'architecte Antonio Rovira y Trias. Sa proposition allait vers les aspirations de la commune.

Figure 4 : Le projet gagnant : proposition de Antonio Rovira Trias

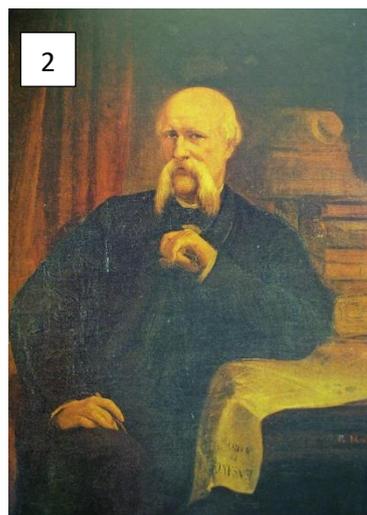
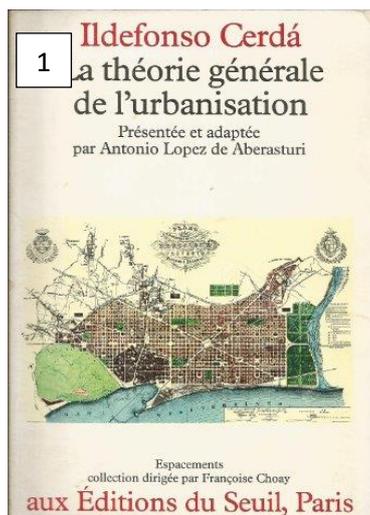


Source : musee d'Histoire de la Ciutat ,barcelone

Le projet s'est basé sur un principe radio centrique considéré antérieur par rapport au style de l'époque. L'architecte voulait suivre le mouvement de l'ancienne ville, en affirmant que « la ville était l'oeuvre du temps pas celle d'un architecte. »

Epoque 1860-1888 / : le gouvernement de Madrid impose la proposition d'Ildefonso de Cerdà, (1815-1876) basée sur son travail d'analyse et de recherche « **la théorie générale de l'urbanisation** » qui demeure une oeuvre monumentale sur la théorie de la formation de la ville et également un commentaire du plan de l'extension de Barcelone. Ce dernier homme politique catalan, ingénieur des ponts et chaussées de formation initiale, ensuite urbaniste et architecte .

Figure 5 : La Théorie générale de l'urbanisation / Ildefonso Cerdà



Source://http documentation.unicaen.fr

Les images ci-dessus ,let 2 Le livre et la photo de Cerdà, qui explique l'application de la doctrine et les principes de Cerdà pour la réforme de l'Eixample de Barcelone présentée et adaptée par Antonio Lopez de Aberasturi, aux Édition du Seuil, Paris .Collection dirigée par Françoise Choay en 1979,247pages.

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

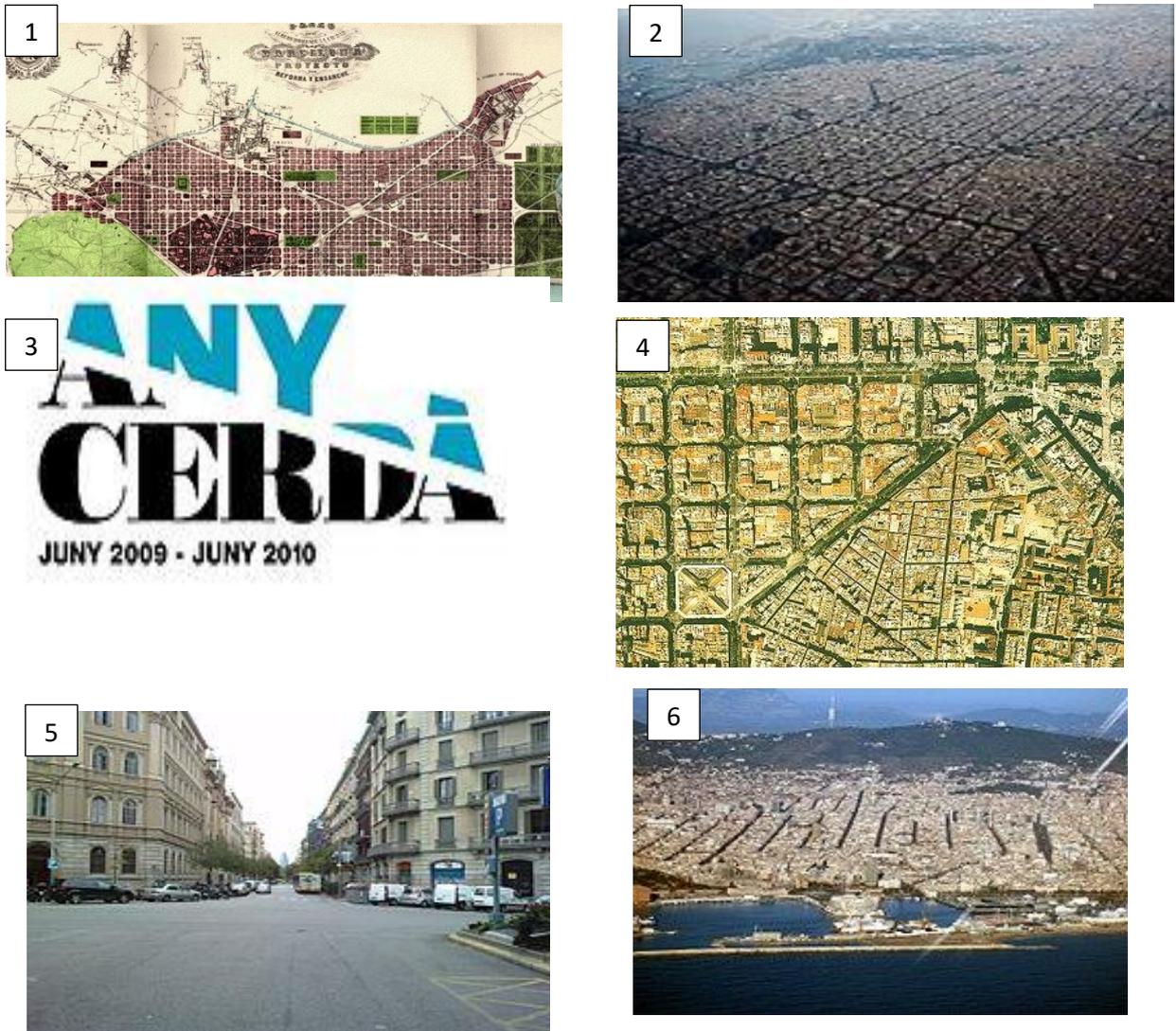
La naissance du courant hygiéniste⁶ à cette époque a beaucoup soutenu la cause populaire et a aidé Cerdà lors de sa participation au concours. En effet, Cerdà a fait partie de la commission des corporations de Barcelone qui devint plus tard la Commission de l'Eixample et établie à cette période le nouveau plan topographique de Barcelone et ses extensions.

En sa qualité de membre de cette commission d'hygiène envoyé par le gouvernement de Madrid lors du soulèvement de la population contre le pouvoir pour établir un rapport sur la précarité et l'insalubrité qui étouffaient les catalans de Barcelone, Cerdà a eu le temps de se mêler au peuple, d'étudier la ville sur tous les aspects (technique, sociale et politique) pour l'établissement d'un rapport conséquent pouvant répondre à leurs aspirations communes. C'est ainsi que la théorie de l'urbanisation de la ville fut une base de travail pour l'établissement de son plan restée en vigueur jusqu'à présent, que nous tenterons de percer les principes lors de cet exemple.

Notons également à travers cet exemple, que l'architecte a eu recours et l'occasion d'étudier le fonctionnement de la ville et des acteurs qui y vivent et la dirigent, d'analyser les facteurs à l'origine sur le côté naturel et urbain et socioculturel avant de se présenter au concours pour l'extension et l'embellissement de la ville.

⁶ L'Hygiénisme est un ensemble de théories politiques et sociales dont le principe est de concevoir l'architecture et l'urbanisme pour les collectivités, les pratiques médicales et diététiques pour les individus en appliquant les règles de préservation de l'hygiène et de prévention de la santé publique

Figure 6 : La ville littorale de Cerdà (Barcelone.) Eixample/Plan original et Actuel



Source1,2,3,4,5,6 : <http://commons.wikimedia.org>

*Le plan d'extension de la ville de Barcelone que l'on connaît aujourd'hui- image 2- a été réalisé en 1859 par Cerdà- image 1-. Ce plan appelé communément Plan Cerdà a fêté en 2009 ses 150 ans. En reconnaissance à son œuvre toujours d'actualité et lui rendant hommage, Barcelone a été appelé durant l'année 2009-2010 **la ville de Cerdà**. L'insertion de la diagonale dans le logotype de l'année Cerdà(2009) à Barcelone image 3. La morphologie urbaine du plan de Cerdà si visible aujourd'hui par rapport au tracé de la ville ancienne (Barcelone avant-après). Image 4.. Rue droite parallèle à la mer avec intersections dégagées.Rue de Casp avec en fond, la tour Agbar image5.vue générale de barcelone montrant les percées vers la mer.*

Le plan Cerdà est un plan de réforme, d'aménagement et d'extension urbaine de la ville de Barcelone, il est de forme hippodamien avec une structure quadrangulaire, régulière et ouverte. IL repose principalement sur un système de voies et

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

d'îlots organisés hiérarchiquement, les rues les plus petites se jettent dans des rues plus grandes. Il vient apporter la solution au manque de toutes commodités laissant la ville congestionnée et propice aux épidémies.

Le plan innove par sa version d'ensemble :

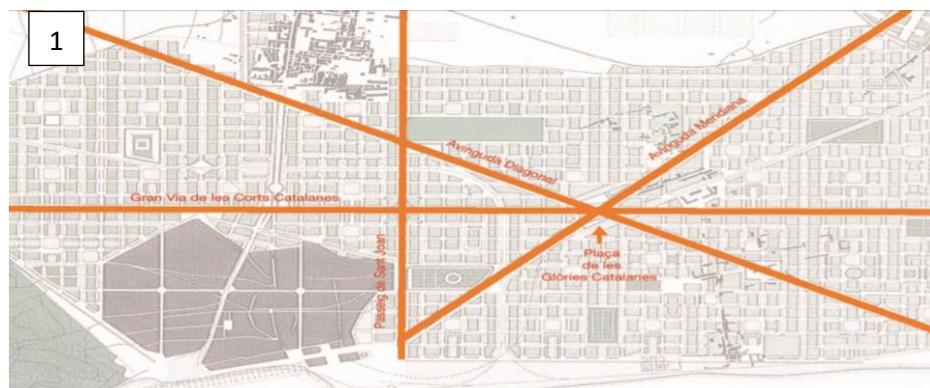
- Etude topographique de toute la ville avec ses extensions
- Etude des mécanismes juridiques aujourd'hui encore en vigueur comme le principe de re-parcellisation
- Des idées visionnaires comme la prise en compte des nécessités croissantes de la mobilité et d'une façon générale des réseaux (gaz, électricité, réseau d'assainissement suffisamment important afin de prévenir toute inondation)
- Une vision égalitaire, les mêmes équipements pour tous
- Vision basée sur la croissance et la modernité.
Son génie fut d'anticiper les futurs problèmes de la circulation urbaine 30 ans avant l'invention de l'automobile.

Cerda se concentre sur les besoins primordiaux :

- Eclairage et lumière solaire.
- Ventilation.
- Injection des espaces verts.
- Traitement des déchets.
- Assainissement.
- Libre déplacement des usagers
- Rue en damier pour faciliter le déplacement des voitures, de tramway.
- Nivèlement du terrain en préparation de l'implantation des projets.-
- Etude des conditions ouvrières et sociales afin d'éviter la congestion urbaine

Figure 7 : Illustrations des plans de Cerda

Schéma sur le premier projet de Cerdà, des «voies transcendantes» qui devaient permettre de relier la ville à l'extérieur



Source : empresa.gencat.cat/web/.content/20_-_turisme/.../arxiu/doc

Le schéma montre les voies transcendantes qui relient la ville à l'extérieur, mais ce qui attire l'attention aussi sur cette carte, c'est l'orientation systématique des rues verticalement vers la mer et vers la montagne, (Nord et Sud) ou vers l'emplacement

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

des rivières (Est et Ouest) comme limites naturelles de la ville. Constituants naturels de Barcelone utilisés par Cerdà. Nous retrouvons également ici la contextualisation du concept **site/projet** soutenu dans notre thématique générale, utilisé à l'échelle de la ville également.

« Incidemment, les cartes traditionnelles de Barcelone indiquent le nord-ouest plutôt que le nord. Ce que nous appelons les rues «verticales» va en fait du nord-ouest au sud-est. Grâce à Cerdà, les natifs de Barcelone ignorent les termes nord, sud, est et ouest et s'orientent plutôt entre *mar* et *mntanya* (la mer et la "montagne" de Collserola, et non de Montjuïc) pour le sud et le nord et "Llobregat". et "Besòs" (nos principales rivières de chaque côté) ou "Tarragona" et "Girona", pour représenter l'est et l'ouest. »⁷

Cerdà donnait également une grande importance à la **lumière solaire**. Il orienta les voies soit sur un axe parallèle à la mer, soit perpendiculaires à celle-ci. (notons ici également l'utilisation de la mer comme facteur à l'origine du plan de Cerdà). En conséquence, il fit coïncider les angles des îlots avec les points cardinaux de façon que tous les côtés pussent recevoir de la lumière solaire naturelle au cours de la journée.

Le plan en damier de Cerdà prévoyait des rues de 20, 30 et 60 mètres de large, et introduit une nouvelle classification du territoire : « les voies » et les espaces « entrevoies » dans son plan. Les premières constituaient l'espace public de la mobilité, de la rencontre, les réseaux des différents services (eau, assainissement, gaz, etc.), les arbres, l'éclairage et le mobilier urbain. Les « entrevoies » (îlots, maisons, etc.). Voir plus bas la distribution des îlots, organisés de façons à assurer l'intimité des foyers, autour d'un patio de telle façon que tous les logements bénéficient de la lumière, en reprenant les termes du mouvement hygiéniste. La description de l'œuvre de Cerdà par Alexander McSpadden (maîtrise en urbanisme et aménagement du territoire de la University of North Carolina, Knan) qui écrit « Considérez Cerdà, le cerveau de l'Exemple de Barcelone, comme un progressiste du XIXe siècle ayant une cause: *bannir la maladie, encourager le commerce et la communication et offrir des conditions de vie adéquates à tous, en particulier dans les villes. Son plan? Flux, flux, flux: flux de personnes, de biens et d'informations, flux d'air pur et d'eau (et de lumière solaire) - et flux de ruissellement, de déchets pathogènes et de "miasma".* Ou encore, voulant faire face aux spéculateurs et propriétaires fonciers qui voyaient les rues excessivement larges : « *Les projets de Cerdà visant à créer des rues «excessivement» larges dans toute la ville ont été férocelement critiqués par de nombreux propriétaires fonciers qui préoyaient de tuer tout de suite après l'effondrement des murs de la ville. Mais pour lui, des rues plus larges signifiaient plus de lumière et d'air pour tous les bâtiments, une circulation plus aisée et*

⁷ Source : www.barcelona-metropolitan.com. Extrait de l'article « Ca semblait être une bonne idée de Mary Fons i Fleming septembre 2011 (Mary Fons i Fleming ,2011) .

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

beaucoup d'espace pour les conduites d'eau, les conduites de gaz et même les câbles télégraphiques. » (Alexander McSpadden , 2009).⁸

Section de rue de l'Eixample tel qu'il figurait sur le projet



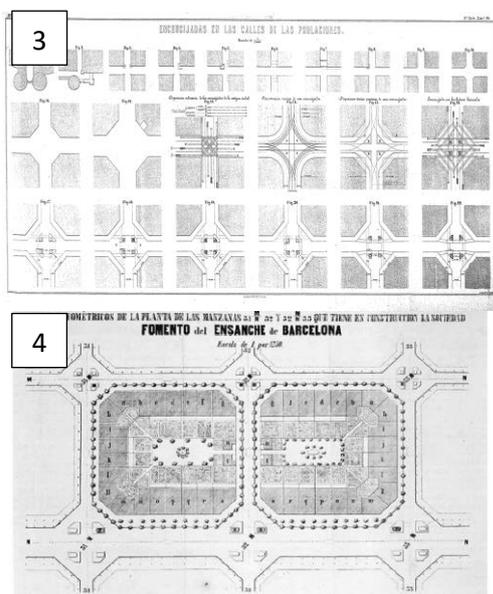
Source <http://commons.wikimedia.org>

Sa passion pour l'hygienisme et des espaces vert ,le poussa à réfléchir l'espace interne des rues d'une facon mathematique et à ne rien negliger dans ses plan allant meme jusqu'au tracés des chemins de fer.

En 1863, grâce à l'introduction d'un avant-projet des Docks de Barcelone, Cerdà opéra à une redéfinition du plan de 1859, en insérant définitivement le chemin de fer au réseau de voirie.il s'agit comme le disait Cerdà de réaliser « l'urbanisation ou la domestication de la locomotive »⁹

Géométries et mobilité des rues et structure des ilots

-Schémas du fonctionnement des croisements des rues du plan Cerdà.



⁸ Source : www.barcelona-metropolitan.com . Extrait de l'article : L'ADN de Barcelone moderne par Alexander McSpadden ,29 septembre 2009

⁹ (Magrinya Francesc 1995)

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

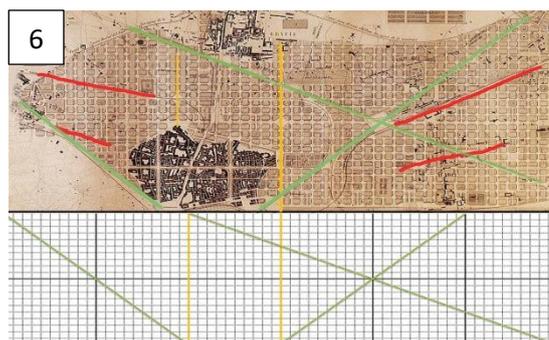
Les rues avaient dans leur majorité une largeur de 20 mètres. Dans leur configuration actuelle, les 10 mètres du centre sont occupés par la chaussée, et les 10 mètres restant sont répartis en deux trottoirs de 5 mètres chacun.



« L'adaptabilité de la notion de voie – inter voies se retrouve à différentes échelles .Avec les mêmes unités ,Cerdà définit différents niveaux d'inter voies :l'ilot ,le groupe de quatre ilot formant l'ilot ferroviaire, le quartier (groupe a 25 ilots),le district (groupe de 10 x10 ilots) ,et le secteur (groupe de 20x20 ilots).Ces différentes inter voies sont définies par des largeurs de voies(20m,30m et 50m). »

En 1863, grâce à l'introduction d'un avant-projet des Docks de Barcelone, Cerdà opéra à une redéfinition du plan de 1859, en insérant définitivement le chemin de fer au réseau de voirie.il s'agit comme le disait Cerdà de réaliser « l'urbanisation ou la domestication de la locomotive »¹⁰

Cerdà proposa une « extension illimitée » basée sur un élément de base carrée régulier et transposable tout au long de l'espace urbain. Chaque élément carré contient 10×10 îlots, le plan de Cerdà engloba dans chaque carré de base l'ensemble des services, des réseaux et des espaces verts nécessaires, ce qui permit une répétition continue de chaque élément. Le plan pouvait ainsi être étendu et modifié.



Ci-dessus, la projection du module de 10×10 utilisé par Cerdà pour le tracé des voies principales et diagonales. En rouge, certains anciens chemins qui ont survécu à la trame de Cerdà.

« La grille de l'Eixample a été capable d'absorber et de s'adapter aux formes architecturales multiples et changeantes qui au cours des différentes époques ont été

¹⁰ (Magrinya Francesc 1995)

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

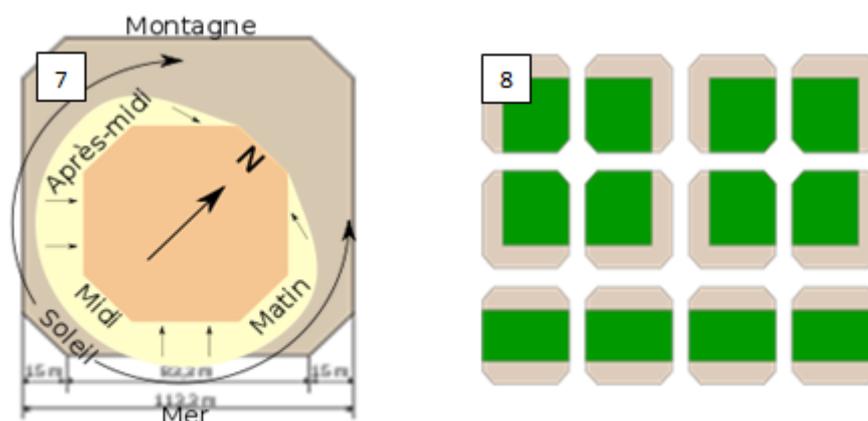
formulées pour l'exemple et qui lui confèrent ce caractère particulier de ville architecturalement et urbanistiquement qualifiée»¹¹

A travers l'image 6, nous pouvons voir le tracé régulier d'une ville repensée et dessinée et corrigée et par un architecte du 19ème siècle qui continue à séduire et à bouleverser les professionnels du 21 siècle.

Le modèle isotropique de Cerda en quête d'une équité sociale.

La forme, thème obsessionnel de la majorité des plans d'urbanismes, devint un simple outil qui ne devait pas dominer les choix architecturaux.

Structure des îlots



Source : <http://commons.wikimedia.org>

L'îlot a une structure carrée de 113,33 mètres — soit 9 îlots par kilomètre — avec un chanfrein de 45 degrés. Il spécifia des chanfreins de 15 mètres de long, ce qui correspondait une superficie de 1,24 hectare par îlot. L'îlot urbain comme étant l'unité de base de forme caractéristique et parfaitement singulière par rapport aux autres villes européennes. L'orientation des îlots de façon à garantir une lumière solaire toute la journée.

L'architecte, était profondément impliqué par le sort de la vie actuelle et future qu'il devait offrir aux habitants pour leur garantir toutes les commodités et une qualité de vie meilleure pour une longue période, d'où nous notons la notion de renouvellement durable dans sa façon de réfléchir l'espace urbain, et la responsabilité pesait sur son âme, lors de l'établissement des tracés et des principes de fonctionnement, Il a écrit: «*Et y aurait-il un professionnel aussi dépourvu de conscience et de cœur qui ne tremble pas*

¹¹ (Magrinya Francesc 1995)

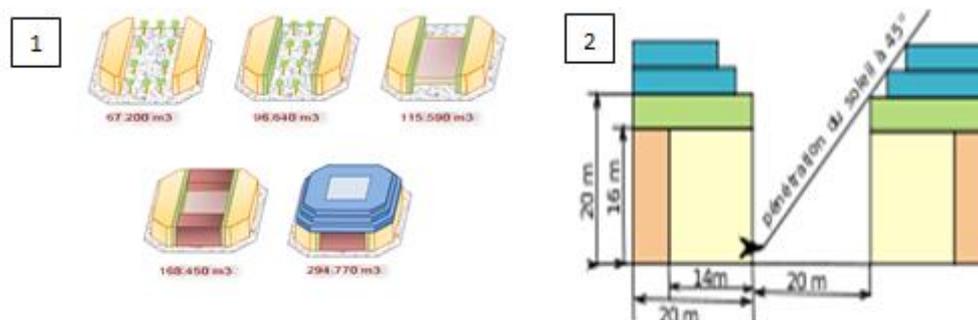
II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

pour tracer ces lignes, à moins que la condamnation pour la justice n'exige et ne renforce sa main?»¹²Nous connaissons tous la réponse, n'est-ce pas?

La personne de Cerdà a bien décrit sa peur et ses sentiments en traçant les lignes du projet, en faisant appel à la conscience de tout architecte en face d'une conception.

Figure 8 : Evolution du plan de Cerdà : réduction des espaces verts et occupation des îlots



Différentes occupations des îlots



Evolution en hauteur



Source : <http://commons.wikimedia.org>

Les images ci-dessus, 1 et 2 nous renseignent sur les différentes phases de l'évolution du plan de Cerdà, l'occupation de l'îlot par une exploitation maximum pour les constructions, jusqu'à élimination complète de l'espace jardin central dans certains îlots. La première entorse au plan a été l'élargissement des édifices à 20 mètres pour les rues à 20 mètres de large également. Par la suite, la zone centrale des îlots a été occupée par des constructions basses destinées souvent à des ateliers et à de petites entreprises familiales. Un rehaussement à 20 mètres de haut s'en suit le long des rues de 20 mètres de larges au lieu de 16 m prévus avec des retraits successifs formant une pente de 45 degrés.

¹² Source : www.barcelona-metropolitan.com. Extrait de l'article « Ca semblait être une bonne idée .de Mary Fons i Fleming septembre 2011

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

Epoque 1888-1907 : De par son rôle économique l'exposition universelle de 1888 donna une nouvelle image à Barcelone ,avec la réalisation de plusieurs projets et avec un embellissement urbain particulier et ce grâce l'implication de plusieurs architectes de renom pour améliorer la vie des habitants mais aussi pour donner une image moderne de la ville aux visiteurs de l'Exposition.

Figure 9 : Exemples de réalisations pour l'exposition de 1888



Source : www.wikipedia.

Images : 1-la fontaine introduite sur le parc de la Ciutadella 2,pavillon gaudi – 3- : Château des Trois Dragons, Parc de la Ciutadella, Barcelone, Espagne ,Aménagement de la façade maritime- 4: Monument à Christophe Colomb – 5-l'arc de triomphe :porte bâtie pour l'exposition de 1888,- 6 - l'hôtel international. (1888). Lluís Domènech i Montaner (1850-1923)

A la fin du 19eme siècle, Barcelone a connu d'autres transformation urbaines ou dirons-nous plutôt d'autres extensions non prévues par Cerdà sur le prolongement de sa trame pour relier les autres communes ou en report de sa trame.

En 1907, Barcelone est confié à d'autres architectes qui prennent soin de corriger, de conserver ou même continuer certains travaux non achevés (plan de l'architecte urbaniste Leon Jaussely 1905-1917) destiné à combler ces manques et à conserver les anciens chemins et rues de l'Eixample ,tracées par Cerdà pour faciliter l'accès au centre de la ville à partir des villages alentours. Nous citerons à cette époque certaines réalisations qui demeurent à nos jours une fierté des catalans,comme la sagrada familia,le parc guell,,la casa mila et bien d'autres œuvres de l'architecte Antoni Gaudi ,qui voulait se démarquer par ses œuvres par rapport au plan régulier de Cerdà. Un autre architecte moderniste de renommée internationale Domènech i Montaner, et

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

auteur d'œuvres parmi lesquelles on trouve le Palau de la Música Catalana (Palais de la Musique Catalane), et hôpital Sant Pau classés au Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO en 1997.

Le plan et œuvres de Cerdà ont servi de base de commencement d'une autre réflexion pour la croissance de la ville et interrompre son uniformité.

L'exposition de 1929, a donné un autre élan aux aménagements urbains et aux œuvres architecturales, en effet depuis l'exposition de 1888, les politiciens entre autres architectes parmi eux n'avaient d'autres rêves que de grands projets, grands équipements d'infrastructures structurants pour accompagner la croissance urbaine de Barcelone.

De même que pour l'exposition de 1888, l'objectif est à nouveau de doter la ville de grands équipements pour conserver sa vocation de ville commerçante et plateforme financière tout en redessinant les artères sur le modèle Jaussely. Nous observons à cette période également que le facteur à l'origine du développement et des aménagements urbains est d'ordre économique.

« La problématique de Barcelone 1929 n'est autre que la constitution et le rayonnement d'une grande foire avec en parallèle le réaménagement d'un territoire de vie, commun aux Barcelonais, la colline de Montjuïc. Barcelone veut infléchir sa destinée sur le fait de devenir *une ville foirail* ou de foire d'importance en Europe ; son souhait est d'entretenir ce modèle sur plus d'un siècle. A cette fin, la quête de l'équipement urbain prestigieux comme moyen d'exister, de se révéler et de compter au plan international, est manifestement ancrée dans l'histoire de Barcelone. Sa stratégie à long terme est de se différencier des autres tout en comptant sur sa géographie et sa culture si particulière... elle se pose la question de la diversification et de l'inscription durable comme héritage économique et commercial dans une trame urbaine. Il en va donc de la destinée d'un nouvel espace disponible pour l'occasion, à savoir la friche militaire libérée par Madrid sur les flancs de la colline de Montjuïc dans les années 20 »¹³

Des projets pour l'intégration complète de la montagne de Montjuïc à l'Eixample, par son choix de site pour accueillir l'exposition. Notons par cette décision l'objectif de rétablir la relation et d'intégrer la montagne à la vie urbaine devient un facteur à l'origine pour son embellissement et son urbanisation, position stratégique donnant sur la mer. (relation ville-terre et mer).

De cet extrait de l'album de l'exposition internationale de 1929 à Barcelone, nous pouvons comprendre l'existence de deux courants, le courant moderniste et de régénération culturelle de Gaudí et le courant progressiste avec un urbanisme hygiéniste dont Cerdà était membre avant son décès.

« On trouve deux courants représentatifs d'une vision catalane :
- Le courant régénération culturelle bourgeoise de la *Lliga regionalista* (œuvre Antonio

¹³ <http://bipt.univ-tlse2.fr/VOIR/barcelone29/Barcelone%201929/thumbnails/26.jpg/article> sur l'exposition de 1929)

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

Gaudi notamment).

- Le courant progressiste de gauche avec une vision sociale et globale de la cellule urbaine (plan d'ensemble d'urbanisme hygiéniste comme celui de Père Garcia Farià). »¹⁴

Figure 10 : Exemples de réalisations pour l'exposition de 1929 à Barcelone



Source :<http://bipt.univ-tlse2.fr/VOIR/barcelone29/barsa29.html>

Les images ci-dessus, nous montrent Montjuic en l'an 2000, vue vol d'oiseau, le complexe de foire et grands parcs ludique, récréatif et paysager connu et pratiqué par les barcelonais.

L'empreinte urbaine d'une exposition spectacle : La pérennisation d'une grande foire, traitement paysager et urbanisation d'une colline.

L'époque de 1939-1975 : comme l'a décrite Jacques Daligaux, l'époque caractérisée par des bureaucrates incompetents et corrompus désignés par Madrid, qui mettent la planification urbaine au service des grands propriétaires fonciers et des promoteurs, ..
*....Ferras résuma bien la situation : Les plans généraux : (à petite échelle) étaient l'œuvre des techniciens et les plans partiels (: opérationnels à grande échelle) celle des capitalistes spéculateurs ; »*¹⁵

Durant cette période, un urbanisme démesuré a fait son apparition à la périphérie de Barcelone avec les grands ensembles collectifs et de l'habitat informel.

14 Patrice BALLESTER - GEODE / UMR 5602 CNRS

15 Jacques Daligaux p. 51-63 urbanisation de Barcelone source :<http://opening.edition.org/rives/>

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

« **Epoque 1975-1978**, marquée par essors décisif en matière de planification territoriale, les professionnels réputés compétents (architectes en particulier) avec la création de Plan Général Métropolitain, premier document planificateur de Barcelone. Mis en œuvre par la Corporation Métropolitaine de Barcelone, cette dernière cartographie et planifie sur 20ans l'occupation du sol de Barcelone et de 26 communes de sa périphérie, le présent document définie également la zone agricole, lui octroie un statut et une protection.

Durant cette période, une grande importance est donnée au développement des infrastructures de transport, a la création des zones industrielles. Ces dispositions du moins côté nord en prolongement du port de Barcelone a servi les industriels catalans en quête d'une métropole digne de la méditerranée.

La période de 80 -90 : Perspective de l'organisation des jeux olympique de 1992

« Les jeux olympiques (J.O) de 1992 avec leurs sites et manifestations dispersés ont eu un effet positif sur tout le réseau urbain de Barcelone. Ils ont été le motif pour accélérer la réalisation d'infrastructures Les activités les plus importantes se sont placés soit en bord de mer (village olympique) soit à ... Montjuic ou encore sur la diagonale.»¹⁶

« Les jeux olympiques de 1992 ont eu un fort impact urbanistique sur Barcelone.

- a- Impact sur les communications, aussi bien internes à la ville qu'avec l'extérieur car le premier problème était de permettre une liaison rapide et commode entre les différents sites olympiques ; le second était l'accueil des visiteurs notamment de l'aéroport
- b- L'infrastructure urbanistique : installation olympique, esthétique de la ville et infrastructure culturelle, accueil touristique et problème de logements. »¹⁷

Le site olympique de Montjuic

Les installations sportives ont été pensées pour l'avenir. La colline de Montjuic, est considérée aujourd'hui une zone de loisirs en ébullition tout au long de l'année. Le grand pavillon couvert Palau Sant Jordi, d'une capacité de 18 000 personnes, accueille désormais toutes les plus grandes compétitions sportives et concerts d'artistes internationaux. La piscine olympique avec vue panoramique sur la ville est devenue l'une des piscines en plein air préférée des Barcelonais.

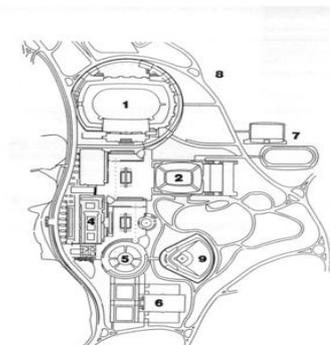


Fig. 2. Le site olympique de Montjuic
1. Stade Olympique
2. Palais des sports de Sant Jordi
3. Sot del Migdia
4. Piscine olympique
5. Place d'Europe
6. Université du Sport (INEFC)
7. Terrains de hockey sur gazon et pistes d'entraînement d'athlétisme
8. Parc du Midi
9. Terrain de base-ball.

¹⁶ , Miguel Segui Llinas Année 1993 2 pp. 104-109

¹⁷ Miguel Segui Llinas Année 1993 2 pp. 104-109

II-ETAT DE CONNAISSANCE
SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une
Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

Figure 11 : Exemples de réalisations et aménagements urbains pour les jeux olympiques de 1992(entre 1986 et 1992)

-AVANT -

APRES



II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.



Source : www.youtube.com

Les images ci-dessous ont été capturé d'une vidéo sur YouTube montrant les préparais pour les jeux olympiques de 1992, entamée 1986.une ville en chantier pendant six ans. Le résultat en valait la peine.

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.

« C'est le résultat d'une politique qui pensait avant tout à l'héritage que pouvaient **laisser ces travaux** », estime l'urbaniste Jon Montero.¹⁸

A partir de l'an 2000 : durant cette période, Barcelone immerge par une planification précise, cette planification remonte à la **loi de sol de 1956**, considérée comme étant l'acte de naissance du droit à l'urbanisme, depuis les modalités d'application ont été reformées plusieurs fois. La planification territoriale a toujours fonctionné sur la base du plan général .documents servant seulement à l'échelle communale. Le plan général, a deux fonctions principales :

-1 -il définit le squelette de l'organisme urbain : système de communication et les équipements publics.

-2-le classement de sol, selon trois catégories et fixe les modalités de leur aménagement et les conditions de leur conservation : sol urbain, sol urbanisable et sol non urbanisable incluant les zones agricoles. Chaque catégorie est précisée par voie de règlement appropriés et stricts.

La stratégie de Barcelone bien que décrite d'une façon simple se présente comme étant complète et précise et répond favorablement à l'attente des catalans.

Il est à relever également que la stratégie fait appel aux compétences et dissocie l'urbanisme du pouvoir de l'état. La compétence de la région a été confirmée par la loi du 13 avril 1998. »¹⁹

Epoque actuelle de Barcelone

L'actuelle Barcelone est le résultat d'une stratégie urbaine basée sur la contribution d'architectes et de professionnel ayant pour seuls objectif à travers le temps l'embellissement

Figure12 :L'actuelle Barcelone

Source :<http://bipt.univ-tlse2.fr/VOIR/barcelone29>



¹⁸ Jon Montero

¹⁹ Jacques Daligaux.urbanisation ,planification territoriale et enjeux de pouvoir dans l'aire métropolitaine de Barcelone.p 51-63

II-ETAT DE CONNAISSANCE

SECTION2/THEMATIQUE SPECIFIQUE : Contribution De L'architecte Pour Une Meilleure Image Urbaine Et Architecturale De La Ville Littorale.



De la figure precedente ,nous pouvons admirer la diagonale ,englobant la place des glories,la place catauna qui separe la vielle ville de l'Eixample,le palait de la musique ,la segrada familia de gaudi,et la celebre rambla.

De la lecture de l'exemple de Barcelone,nous apprends qu'elle est l'œuvre d'un architecte du 19eme siecle cerda et qui a subit a travers le temps des muttations urbaines basées sur des facteurs économiques,sociaux ,culturelles , politiques et evenementielles ,complétée egalement par des architectes sur la base du modele cerda dans sa majorité.

« C'est le résultat d'une politique qui pensait avant tout à l'héritage que pouvaient laisser ces travaux », estime l'urbaniste Jon Montero.²⁰

²⁰ Jon Montero

b-Cas de la ville d'Alger

Figure13 : vue générale sur la ville d'Alger, situation géographique

Source : <https://upload.wikimedia.org/>



Source : <https://www.google.dz/maps/place/Wilaya+d'Alger>

- **Bref aperçu sur la ville :**

Alger, capitale politique et économique du pays est le siège de toutes les administrations centrales, des institutions politiques et sociales, des établissements économiques et financiers, des grands centres de décision et de représentations diplomatiques.

La capitale englobe 13 daïras pour 57 communes, elle s'étale sur une superficie de 808,89 km², en 2015 elle comptait 3 154 791 habitants, elle est délimitée administrativement par, la mer Méditerranée au nord, la wilaya de Boumerdes à l'est, la wilaya de Tipasa à l'ouest et au sud, la wilaya de Blida¹ (voir figures ci-dessus).

Par sa position stratégique sur la méditerranée, la baie d'Alger a toujours été un emblème de l'histoire de la ville d'Alger, non seulement sur le plan identitaire et symbolique, mais aussi sur le plan socio-économique et culturel. Cette baie qui n'a

¹ <http://www.wilaya-alger.dz/fr/wilaya/>

III- CONCLUSION GENERALE

rien à envier à la baie de rio de Janeiro ou Mexico ou même Barcelone objet de notre premier exemple, continue d'envouter les touristes en quête de repos et de beautés paysagères naturelles. Les professionnels entre architectes et aménageurs des espaces voulant exprimer et traduire leurs inspirations architecturales face à sa beauté, protecteurs de l'environnement face à la menace sur les éco- systèmes, les industrielles voulant investir dans l'aménagement de cette ville littorale. (Pour l'illustration de ce bref historique, les photos ci-dessous et les commentaires dans leur majorité ont été récoltés de la revue vie de villes, hors-série numéros 3 juillet 2012).

La période antique :

Considérée comme comptoir pour les échanges commerciaux et trocs par sa position stratégique sur la méditerranée, Les premières implantations avaient de tout temps un contact direct avec la mer.

La période ottomane :

Marquée essentiellement par l'imposante casbah qui ne faisait pas que s'adapter au lieu naturel en épousant le relief mais elle s'affirme tout en le respectant. Ce cœur historique fixe la première représentation de la ville : un tissu géométrique dense, Parcourue de ruelles et d'escaliers. Des habitations implantées en gradins, sur cour intérieure et avec peu d'ouvertures sur l'extérieure avec des terrasses donnant sur la mer (assurant la vue sans être vu) et protégée par des remparts et des portes assurant sa sécurité.

Figure 14 : Ville d'Alger à la période ottomane

Source : Revue vie de villes, hors-série numéros 3 juillet 2012).



Les images ci-dessus nous montrent l'une des premières implantations urbaines ottomane à Alger épousant parfaitement le relief, allant du rivage jusqu'en hauteur. Un développement perpendiculaire à la mer particulièrement dominant

La période coloniale :

La rigidité de ce tissu ne représente pas le lieu naturel de la baie d'Alger, un urbanisme haussmannien, qui change d'échelle, mais qui porte des règles d'organisation : composition de façades, alignement, mise en perspectives des espaces publics et des monuments, homogénéité des îlots urbains, palettes, jardins plantations et des couleurs...

Figure 15 : Alger à la période coloniale

Source : Revue vie de villes, hors-série numéros 3 juillet 2012).



Les images ci-dessus nous montrent un étalement graduel vers l'est suivant le rivage avec un alignement du bâti de type haussmannien.

Période post coloniale

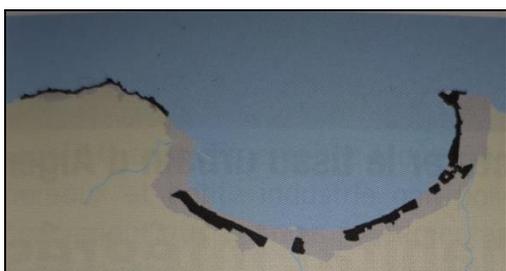
Durant cette période nous distinguons quatre types de tissus urbains issus de la complexité du système et la fragilité de l'état en matière de gestion.

-Tissu diffus et balnéaire

Après la période haussmannienne qui a modelé le centre historique, les extensions urbaines se sont poursuivies vers l'est et l'ouest avec la même homogénéité, mais sous une forme plus diffuse, et parfois en bord de mer dans un registre de « folies » balnéaires bafouant toute réglementation.

Figure 15 : Alger à la période coloniale

Source : Revue vie de villes, hors-série numéros 3 juillet 2012).



Les images ci-dessus nous renseignent sur les différentes extensions est et ouest le long de la côte avec une appropriation d'espace démesurée.

Tissu intermédiaire

III- CONCLUSION GENERALE

La croissance urbaine se poursuit par la conquête des hauteurs, avec des quartiers nouveaux qui s'insèrent dans les reliefs en recréant de nouvelles liaisons avec les anciens quartiers : un tissu à dominance résidentielle, ponctué de rares espaces publics ou séquences paysagères.

Figure 15 : Alger à la période coloniale

Source : Revue vie de villes, hors-série numéros 3 juillet 2012.



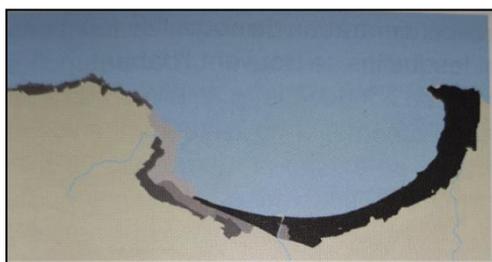
A travers hauteurs d'Alger ses images, nous remarquons l'extension du tissu vers l'intérieur occupant les.

Etalement urbain

La rupture amorcée dès la fin des années soixante s'accélère dans les années quatre-vingt avec l'implantation anarchique de morceaux de villes, La Construction des immeubles sans visage jusqu'à l'apogée de l'anarchie, lotissements ou logements collectifs, parfois mal ou non reliés à la ville et en rupture totale avec l'échelle des quartiers historiques. la spéculation sur le foncier et le grignotage des terres agricoles de la périphérie se transforme vite en zones industrielles.

Figure 16 : Densification confuse de l'espace

Source : Revue vie de villes, hors-série numéros 3 juillet 2012.



A travers ces images, nous constatons un tissu urbain dense et ne répondant à aucune logique de développement.

Le nouvel Alger :

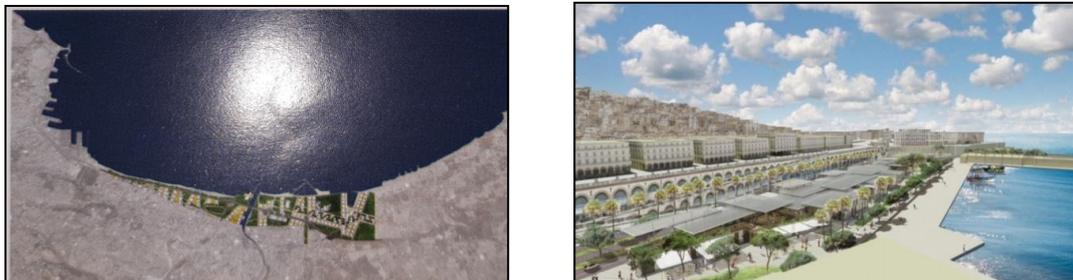
Le nouvel Alger se veut de proposer une forme urbaine qui rétablira la continuité historique, grâce à deux objectifs : développer un urbanisme homogène, respectueux de l'échelle et de la typologie de la ville ancienne, et rythmée par des espaces de respiration abondamment paysagés, -retisser les liens inter quartiers en liaison avec le réseau de transports en commun ainsi que l'interconnexion entre la ville et la mer et son port , pour retrouver l'équilibre urbain

III- CONCLUSION GENERALE

à l'échelle de la baie pour en faire de la baie d'Alger le moteur principal et le cœur vivant de la nouvelle image d'un Alger renaissant et porteur d'espoirs et de modernité.

Figure 16 : Alger, rêves et ambitions

Source : Revue vie de villes, hors-série numéros 3 / juillet 2012



A travers ces images, nous pouvons voir le retour vers la mer pour une réouverture d'Alger sur la mer (tiré de la proposition du BET Français Arte Charpentier 2007-2015).

- **Stratégie urbaine adoptée à travers le temps**

- Avant l'indépendance :**

- Période : 1512 -1830 jusqu'en 1962**

- Nous avons tendance à dire que l'urbanisation d'avant l'indépendance se résumait à l'urbanisation coloniale française. A vrai dire, nier les réalisations de la période ottomane, encore présentes à ce jour, serait effacer une partie de l'urbanisation d'Alger. Nous citerons en l'occurrence sa fortification et l'édification des cinq portes principales d'Alger, Bab Azzoun, Bab el Oued, la porte de la marine, la porte des pêcheurs et Bab el Djedid, le siège des rois de la cité d'Alger, l'actuelle place des martyres, kassr el Rias, construit sur ordre Ramdan pacha en l'an 1576 qui est un ensemble formé de palais 18,23,17, de la maison des pêcheurs et sabat el hout, servant de base d'arrivée et de départ de la marine et pour la sauvegarde d'Alger. En 1830 la ville fut entièrement pillée en proie au vandalisme. Néanmoins, quelques vestiges du prestige glorieux d'Alger ont été reconstruit comme le bastion 23, et la mosquée Ketchaoua (récemment rénovée par les turques, voir figure 17) entre autres qui contribuent, à leurs manières, à la sauvegarde de notre mémoire collective.

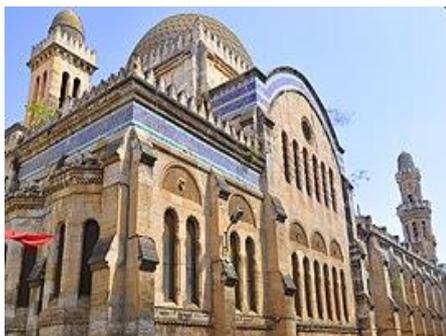
- Ainsi « la colonisation française a interrompu la continuité de production du cadre urbain connue en Algérie depuis l'aube de l'histoire, jamais démenti ni déployé auparavant. Elle a décrété le résultat de ces siècles de raffinement complètement inopérant et incapable de contenir la modernité. Elle a vite fait de lui substituer des modèles d'inspiration occidentale. »²

- Pour assurer sa sauvegarde et en reconnaissance d'une richesse architecturale et culturelle la casbah d'Alger et beaucoup d'autres réalisations ottomanes ont été déclarés Patrimoine de l'UNESCO en 1992.

Figure 17 : Exemples de réalisations ottomanes

Source : wikipedia.com

² Faycal Ouaret architecte 2011 (acte des assises nationales de l'urbanisme 2011)



Les images ci-dessus, mosquée Ketchaoua et une des ruelles de la casbah ou nous pouvons voir la continuité du bâti sur le relief, l'étroitesse de la rue et de rares ouvertures discrètes en façades.

Accrochée à la colline et emmurée depuis des siècles, la casbah ne pouvait s'adapter à une société moderne à l'européenne se créa alors une ville propre à elle.

Le type d'urbanisation appliqué en période coloniale Française est identique à celui de Paris avec le préfet Haussmann depuis 1853, (les méthodes appliquées en Algérie n'ont pas été inventées dans les colonies mais sont importées d'Europe ; les saccages du cadre urbain médiéval percés dans les tissus dits insalubres, dont l'apogée sera celle de l'épisode Haussmannien) (Deluz, 2010). Durant cette période, le colon introduit l'architecture militaire avec les grandes percées et la démolition de la basse casbah pour être remplacée par le tissu colonial avec un alignement parallèle à la mer et l'ouverture des percées et balcons sur la mer. Notons que la stratégie politique française voulant s'affirmer en tant que force a affecté l'espace urbain d'une cité tranquille jusque-là.

En 1837, premier plan pour l'aménagement et l'embellissement de la ville littorale d'Alger établi par l'ingénieur français, Victor Poiret (1804-1881) grâce à l'aménagement de Bab el oued et Bab Azzoun, création de place et du boulevard front de mer sur Bab el Oued. Voir figure 18.

Plusieurs architectes durant la période coloniale se sont relayés par des projets pour embellir cette ville littorale et lui donner une meilleure image urbaine et architecturale qui font sa beauté jusqu'à nos jours. « ..., mais c'est le plan de l'urbaniste Tony Socard (1901-1996) en 1933, traitant la ville comme un système de parcs et de jardins avec un boulevard promenade, ainsi que le concours d'embellissement des jardins d'Alger en 1934 avec l'architecte Raymond Taphoureau qui définissent le projet paysager pour Alger à cette période. »³ Voir figure 18, plan Socard, représentant le plan d'aménagement de la ville d'Alger repris d'une source de Zahra Hakimi

« Cependant c'est en 1846 qu'Alger connaîtra ses premières promenades après l'approbation du plan d'alignement de la ville élaboré par l'architecte des bâtiments civils et de la voirie Pierre Auguste Guichain (1806-1875). Celui-ci transforma les anciennes fortifications turques en un boulevard de 40 à 60 mètres de largeur aménagé en jardins, rampes et escaliers pour donner l'actuel boulevard Laferrière. »⁴ Voir figure 18.

La première extension vers l'est était à partir de la place royale.

Alger doit son célèbre front de mer à l'architecte français Frédéric Chassériau (1802-1896), boulevard construit sous le contrôle et le génie militaire en 1869 qui

³ www.projtsepaysage.fr

⁴ www.projtsepaysage.fr

écrivait : « pour nous, il nous faut de l'air du soleil, des boulevards plantés d'arbres et des rues à galeries couvertes..... »⁵.

A cette époque, l'espace urbain devenait plus fonctionnel et agréable pour les colons, les percées visuelles donnant sur la mer ainsi que les places et les boulevards ombragés d'arbres pour maintenir la fraîcheur.

Le régime, politique favorisait l'espace urbain pour les français. La résistance d'un peuple opprimé en quête d'une vie meilleure oblige la politique à changer avec le temps. « Il a fallu attendre le début du XXe siècle pour que les pratiques radicales des tracés régulateurs que l'on pourrait qualifier de paysagisme militaire prennent une tournure différente. « Il faut, pour leur plaire [aux citoyens], créer des quartiers bien aérés, ornés de tous les attraits que la nature ou l'art mettent à la disposition des architectes et des administrateurs : jardins publics et privés, ombrage dans les avenues, portiques dans les rues, etc. » (Royer et al. 1935). »⁶

Notons à cette époque du début du XXe que la stratégie urbaine adoptée axait sur l'embellissement de la ville d'Alger. « ..d'abord par la création le 18 mars 1904 du comité de conservation des édifices mauresques de la ville ancienne (Hakimi, 2011) »⁷

De la conférence faite, le 16/06/1941 sur les origines d'Alger par Louis Leschi , nous relevons « le courant - orientaliste- avait été grandement influencé par les précieux relevés d'architecture et éléments décoratifs de l'art berbéro-turc»⁸. A cette période, le style néomauresque prend son essor à Alger (citons la grande poste comme exemple vivant du début du XXe siècle, la villa Abdel Latif et bien d'autres œuvres. La loi Cornudet du 14mars 1919 instaure les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension, ainsi que la rénovation règlement des voiries.

Des dispositions, de cette loi nous retiendrons :

« 1-Preciser les zonings d'urbanisme en fonction des tendances d'activités animées par leurs populations spécifiques.

2-Le remembrement du quartier vétuste la marine qui posait les même problèmes et préoccupations.

3-Bien que les négociations de cessions de terrains avec l'autorité militaire soit toujours en cours, il était urgent de se préparer pour aménager de nouveaux quartiers comme Champs des manœuvres ou encore Bab el oued, y compris les travaux d'enrochement pour gagner sur la mer.

4-Il fallait développer les liaisons de voiries tous azimuts et durablement pour la ville et surtout son sort avec l'arrière-pays tant vers le sahel que Hussein dey et saint Eugene.

⁵ Frédéric Chassériau 1858.

⁶ www.projetspaysage.fr

⁷ Zohra Hakimi 2011

⁸ Alger-roi.fr/Alger.

III- CONCLUSION GENERALE

5-II était nécessaire de réserver et d'aménager des parcs et jardins ainsi que des terrains de sports et loisirs de la population, et de développer ceux existants y compris sur les localités des hauteurs d'Alger. »⁹

La première fois, en 1937 également les projets urbains associent d'autres acteurs que l'architecte dans l'aménagement et l'embellissement des espaces et ce en application des lois des 14 mars 1919 et 19 juillet 1924 qui stipulent la participation aux jurys des concours de conceptions architecturales et urbaines d'autres services de l'État tels que les Beaux-Arts, les monuments historiques, plus tard ceux de l'agriculture et les transports. Entre 1928-1929, nous assistons à la création du plan Régional de la ville d'Alger des architectes, Maurice Rotival, Henri Prost puis René Danger.

Ce vaste plan d'urbanisme avait pour objectifs de créer les liaisons du centre-ville avec la périphérie, le port et les communes suburbaines, ainsi que les grandes voies allant vers l'est et l'ouest en prolongeant le front de mer. Vers l'est pour desservir Hussein dey, maison carrée, fort de l'eau, Ain taya et puis vers l'ouest tout en gagnant sur la mer par des remblais au bas du quartier de Bab el Oued, aménager les cimetières et les quartiers de Saint Eugene ,puis poursuivre en corniche jusqu'au village côtier et le port de guyot ville.

Parmi les grandes œuvres à Alger, hôpital Mustapha entre 1935 et 1940, une véritable ville dans la ville avant de devenir hôpital universitaire, de l'architecte J. Guiauchain

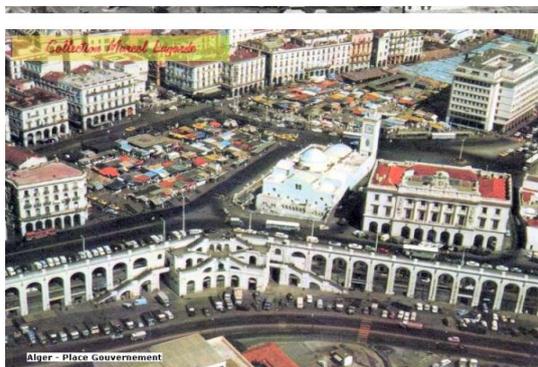
« Zohra Hakimi (2011) indique que la ville d'Alger entre 1931 et 1942 a mobilisé tous ceux qui se réclament du titre d'architecte en affirmant que si la cohérence urbaine suppose, à une échelle spécifique, un agencement de compétences multiples, l'architecte peut prétendre, dans l'élaboration des plans d'urbanisme, synthétiser les savoirs d'autres professions. »¹⁰

Charles-Édouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier (1887-1965), élabore en 1942 un plan directeur pour le Grand Alger verts. Avec un ensemble d'habitat, de jardins et d'espaces de détente.

En 1958, introduction du plan de Constantine axé principalement sur un programme de logements ou l'embellissement passait en second plan à l'exception de certains projets comme le jardin d'Essai.

Figure 18 : Exemples de réalisations coloniales avant l'indépendance

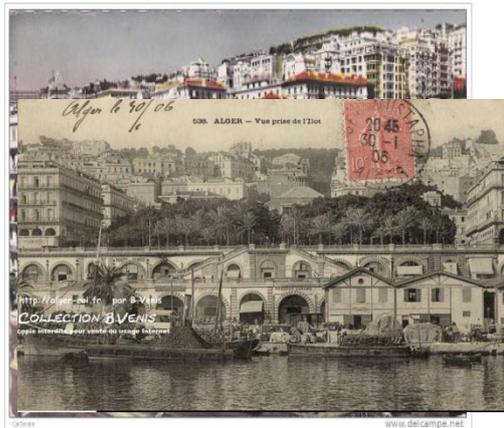
Source : wikipedia.com



⁹ www.alger-roi.fr

¹⁰ www.projetspaysage.fr

III- CONCLUSION GENERALE



Boulevard Laferrière.
Photo anonyme, prise vers 1956.



Tony Socard, plan d'aménagement de la ville d'Alger, 1933.
Source : Zohra Hakimi, 2011.



Les images ci-dessus nous montrent l'empreinte du tracé coloniale, les séquences d'espaces de détente et des vues dégagées vers la mer qui continuent à ponctuer l'espace urbain algérois non dérangeant jusqu'à nos jours, le rampes de Chassériau et le plan Socard. La dernière image, représente le plan OBU du Corbusier(1930), non réalisé jugé trop couteux et proposant la destruction d'une partie du bâti colonial qu'il jugeait non conforme aux traditions et au site, innovant alors par des courbes cherchant en tous sens les horizons et répondre à une invite du paysage.

III- CONCLUSION GENERALE

Si nous nous basons sur l'exemple colonial à Alger, bien des leçons sont à tirer pour nous architectes d'aujourd'hui. Observons en guise d'exemple, les réalisations de Pouillon, et celui non réalisé du Corbusier qui pourraient être des exemples de méditations et de recherches pour nous les architectes.. Voir figure 19

Figure 19 : Ensembles résidentiels de Pouillon Fernand (Diar el Mahçoul et climat de France(1953)

Source : wikipedia.org/Fernand-Pouillon



La porte de la mer (Diar El Mahçoul)

Les images ci-dessus représentent l'œuvre gigantesque résidentielle de Pouillon qui dénote du génie de l'architecte à travers l'occupation des hauteurs d'Alger (inspiré de la porte de la casbah) et se démarquant par rapport au type aligné régulier d'Hausmann avec vue exceptionnelles sur la baie d'Alger.

Du point de vue histoire, ces ensembles résidentiels ont été réalisés en 1953 sur ordre de Jaques Chevalier, alors maire d'Alger pour les autochtones afin de calmer la crise sociopolitique ambiante. Notons à cette période que les considérations politiques et sociales ont été également un facteur déterminant dans le changement et l'occupation de l'espace.

Dans son analyse de l'architecture de Fernand Pouillon en Algérie, Myriam Maachi Maiza dit : « Dans le contexte architectural de l'époque, où la plupart des architectes sont adeptes de la Charte d'Athènes, les cités d'habitation de Diar es Saada, Diar el Mahçoul et Climat de France furent des succès comme en témoignent les quotidiens de l'époque, mais elles provoquèrent la haine du milieu professionnel et le boycott de la presse spécialisée. Pourtant l'Algérie des années cinquante, contrairement à la France, était un véritable laboratoire de recherche en matière d'architecture et d'urbanisme... »¹¹

¹¹ <https://journals.openedition.org/insaniyat>

Et de continuer avec « Il suffit de « regarder le profil » de Diar el Mahçoul, celui du complexe hôtelier de la Corne d'or à Tipaza ou celui de l'hôtel El Mountazah pour comprendre comment le site détermine les solutions architecturales. A Alger, Diar Es Saada et Diar el Mahçoul occupent des lignes de crête : les projets sont littéralement sculptés dans le paysage. »¹²

Notons que la notion site –projet développée dans le présent travail trouve sa contextualité dans l'œuvre de Pouillon Alger. (Orientation vers la mer, immeubles remparts flanqués de portes urbaines pour la hiérarchie des espaces, en se référant à la casbah).

En décrivant les œuvres Pouillon, Bernard Huet explique : « C'est l'espace public qu'il conçoit d'abord, par l'enchaînement de séquences articulées autour desquelles il dispose ses volumes »¹³

Durant la période coloniale, la politique a profondément changé l'espace urbain algérois, d'abord d'une manière autoritaire avec la destruction de la basse casbah et l'implantation des immeubles haussmanniens pour effacer la vue sur la casbah, ensuite règlementée pour sa reconstruction comme ville européenne.

« Malgré l'indépendance, Alger conservera son ville française, la charnière entre le 19^e siècle et le 20^e siècle aura marqué du talent des bâtisseurs et architectes de cette époque. Ces derniers auront harmonieusement su s'inspirer tant de l'influence haussmannienne, que d'un courant orientaliste, créant ainsi un style néomauresque, véritable joyau architectural pour la ville »¹⁴.

Après l'indépendance :

Période 1962-1968¹⁵ :

Le début de l'ère post coloniale, est marqué par le reliquat du plan de Constantine, plusieurs plans directeurs ont vu le jour et tenté de réguler la croissance et ses effets spatiaux. Trois grands "chapitres" de planification se sont progressivement ouverts et fermés, en restant sans effet réel sur le développement de la ville. (POG, PUD ET PDAU)

¹²<https://journals.openedition.org/insaniyat>

¹³<https://journals.openedition.org/insaniyat/docannexe/image/6707/img-2-small480>

¹⁴Article de George mercier, extrait du n°129/mars2010 mis en ligne dans la revue l'Algerianiste mars 2014.

¹⁵Ewa Azzag Tire de l'article « Alger le territoire invente son avenir Ewa berezowzka- Azzag

III- CONCLUSION GENERALE

La politique de l'état s'appuyait sur la construction pour reconstruire l'Algérie et répondre vite aux besoins d'un peuple en quête d'un toit. Les architectes et l'architecture étaient un luxe pour l'état. La politique de durabilité était bien loin, pourtant entamée en Algérie par certains architectes durant la période coloniale.

Durant cette période des architectes algériens, nous citerons Abderrahmane Bouchama dont l'œuvre surplombe Alger, l'université islamique du Caroubier avec son style néomauresque, comme repère incontournable donnant face à la mer.

Figure 20 : Contribution d'architectes durant la période 1962-1970

Source : wikipedia.org



L'image montre l'université du caroubier réalisé par Bouchama et l'hôtel de Sidi Fredj par Pouillon, l'une surplombe Alger et l'autre s'intégrant dans la mer.

Université islamique de Caroubier (1972) réalisée par le premier architecte algérien Abderrahmane Bouchama (1905-1985). Il est le fondateur et le premier président de l'Union des Architectes algériens¹⁶ à son actif, s'ajoutent les Archives nationales (Birkhadem), la Cour Suprême et le Centre culturel (Ben Aknoun), le siège du ministère du Tourisme ainsi que les Instituts islamiques de Constantine (Algérie) (1969), Tlemcen (1970). Pourquoi on ne voit pas ses traces ? a-t-il dérangé le pouvoir en place ou Pouillon avait plus de chance que lui dans l'Algérie indépendante.

Décennie 1970 : établissement du schéma de structure d'Alger et du Plan d'Orientation Général (P.O.G), lancement des ZHUN (grande consommatrice du foncier) et du projet de revalorisation de la casbah, développé toute une réflexion prospective en imposant à la ville son avancée vers l'est, mouvement déjà entamé avec le Plan de Constantine et qui se poursuit spontanément pratiquement jusqu'aujourd'hui. Durant cette décennie notons le découpage administratif qui ramène Alger de 13 à 16 communes en 1974 et qui n'a pas été sans effet sur l'urbanisation.

Figure 21 : Réalisations des années 1970

Source : wikipedia.org



¹⁶ <https://fr.wikipedia.org>

III- CONCLUSION GENERALE

L'image montre l'un des ensembles urbains dans le cadre des programmes Z.H.U.N

Décennie 1980 : Plan d'Urbanisation Directeur, horizon 2000 (CNERU) 1981-1983 puis sa révision en 1986, qui a succédé au POG, ce dernier induit un revirement brusque de la direction de l'extension vers le sud-ouest, sur les collines du Sahel algérois afin de protéger le bassin agricole.

Ce plan a eu le mérite d'introduire la problématique de renouvellement urbain par densification nécessaire de la ville existante, d'y engager des propositions de restructuration importantes, d'y implanter plusieurs grands équipements d'envergure nationale et de poser le problème de la maîtrise de la croissance. Réalisation du Schéma Régionale d'Aménagement du Territoire S.R.A.T (1987).

Durant cette période, nous pouvons citer une autre opération ponctuelle, restructuration du quartier el Hamma et créations de grands équipements, Riad el Fath et parc d'attractions entre autres. Ces opérations n'ont été d'aucun secours pour l'amélioration du système urbain.

Figure22 : Exemples de réalisations durant les années 80



Réaménagement du quartier El Hamma et création de grands équipements et aménagements urbains notamment le parc d'attraction de Ben Aknoun.

Notons à cette période également un autre découpage administratif en 1997, qui ramène cette fois encore la ville d'Alger à 33 communes. La politique gère encore l'espace de la ville. Certaines grandes décisions font places et effacent les précédentes. La ville devient victime de politique urbaine.

Décennie 1990 : Projection du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme P.D.A.U en 1993 et son approbation en 1995 et lancement des P.O.S en 1996.

Des changements considérables interviennent dans la politique spatiale qui se dote enfin des outils réglementaires. Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme PDAU et le Plan d'Occupation du Sol POS deviennent opposables aux tiers et acquièrent force de la loi qui fixe leurs prérogatives et objectifs et trouvent l'appui à leur réalisation dans une nouvelle politique foncière considérant enfin le sol comme une propriété et un bien rare.

La décennie noire comme nous la surnommons en Algérie, a eu son impact sur l'occupation de l'espace. La menace terroriste a conduit à la démission de l'administration... Les problèmes s'aggravent avec la prolifération de l'urbanisation spontanée. Le parc de logements se dégrade suite au manque d'entretien, le patrimoine déperit, les infrastructures de voirie sont saturées et le système de réseaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau et en énergie s'essouffle.

III- CONCLUSION GENERALE

Avec ce PDAU, un autre découpage administratif qui ramène Alger a 57 communes avec d'autres POS et d'autres priorités à l'horizon.

Durant cette période nous assistons à l'introduction de la problématique de renouvellement urbain par densifications nécessaires de la ville existante et implantations de grands équipements d'envergure nationale.

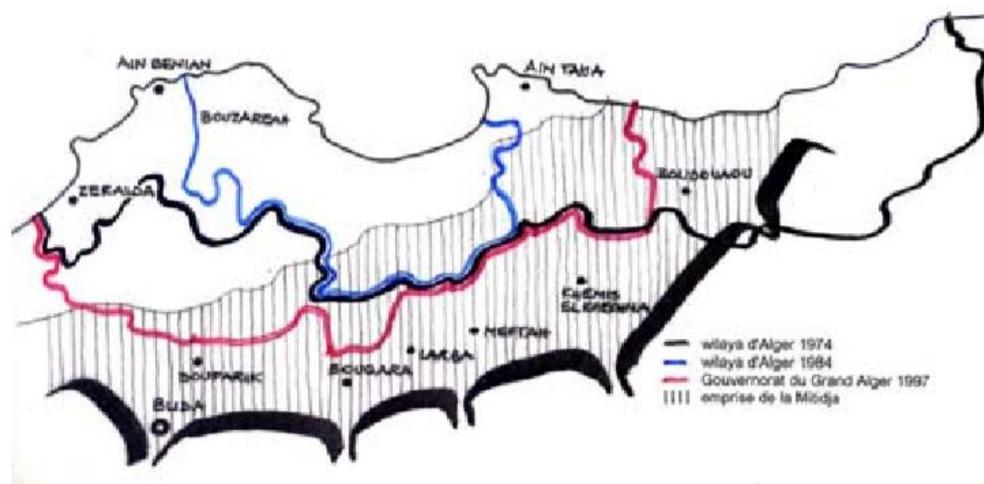
Décennie 2000 :

Durant cette période, avec l'introduction de la révision du P.D.AU en 2006 comme étant un outil pluridisciplinaire. Nous assistons à une nouvelle ère .Les plans réalisés par les maitres d'œuvres –architectes - ne sont plus le monopole d'une administration soumis à l'approbation d'acteurs institutionnels, qui privilégient les priorités et urgences du moment dans le périmètre de la wilaya se permettant même de changer les principes d'implantation des projets ou changements dans les façades ,ignorant complètement le métier . La nouvelle approche inclus plusieurs outils de différents niveaux, dont le rôle consiste à emboîter les échelles spatiales et temporelles complémentaires, à diversifier les problématiques traitées et élargir le cercle des acteurs participant à l'élaboration des nouvelles visions futures et modernes de développement urbain.

Désormais, la procédure de concertation autour du projet doit rassembler autant les acteurs professionnels pluridisciplinaires.

Il y'a lieu de signaler que durant les périodes cités la ville d'Alger a subi des changements du périmètre administratifs avec les différents découpages pour des raisons économiques ou sociales, mais ces changement n'ont pas été sans incidences sur les périmètres d'urbanisations.

Figure 24 : Changement de périmètre administratif et périmètre d'urbanisation
SOURCE :E.B Azzag cahier n°9/10,Alger 2001



source: E.B.Azzag, Cahiers de l'EPAU n°9/10, Alger 2001

III- CONCLUSION GENERALE



La figure ci-dessus nous renseigne sur un constat à mon sens amer, des projets phares cachant une réalité non structurée de l'espace urbain et absence d'une cohérence.

Le plan stratégique d'Alger approuvé en 2012, est porteur d'ambitions pour la ville. Nous citerons quelques une d'elles recueillies de la revue vie de ville, n°3 hors-série de l'année 2012 :

- *Faire de la ville une ville emblématique qui se transforme en restant elle-même.
- *Faire d'Alger un moteur du développement tertiaire de l'Algérie
- *Faire d'Alger une ville jardin qui maîtrise son étalement et restore ses équilibres écologiques.
- *Faire d'Alger une ville de mobilité et de proximité.
- *Faire d'Alger une ville sûre.
- *Faire d'Alger un exemple en matière de gouvernance.

Nous prendrons pour exemple dans Alger actuelle, un tronçons de la baie d'Alger pris en charge dans le cadre du plan stratégique de la wilaya d'Alger Horizon 2030, suite à un concours pour l'aménagement de la baie d'Alger organisé en 2007, le bureau d'étude

III- CONCLUSION GENERALE

Groupement français, Arte Charpentier, chargé de la maîtrise d'œuvre avec pour objectifs de redonner à Alger le rayonnement qu'elle mérite en travaillant sa façade maritime .Le plan a été approuvé en 2015.

Le projet d'aménagement de la Baie d'Alger s'inscrit dans le Plan Stratégique de la Wilaya d'Alger à l'horizon 2030, et qui englobe 110 km de côte, porteur d'ambitions clefs pour la capitale : équilibre entre cohésion et attractivité, développement et durabilité, tradition et modernité...

Le projet de la Baie d'Alger décline les ambitions du Plan Stratégique de la capitale algéroise sur le territoire particulier de la zone côtière sur plus de 70 km de long, du Cap Caxine au Cap Matifou.

L'étude de Arte Charpentier se décline du plan stratégique d'Alger selon plusieurs axes :
– la reconquête des espaces portuaires à travers la délocalisation des activités industrielles et le rééquilibrage de la centralité en articulation avec un nouveau réseau de transport structurant et hiérarchisé ;

– la maîtrise de l'étalement urbain à travers la reconquête des espaces centraux et des grandes friches industrielles ;

– la restructuration du tissu urbain à travers la revalorisation du centre historique et la requalification des quartiers contemporains ;

– la restauration des grands équilibres et des continuités écologiques à travers la consolidation des grandes entités naturelles et agricoles, la réhabilitation des parcs et jardins historiques, la restauration des berges d'oued, la valorisation des unités paysagères et le développement d'un maillage cohérent.

– la préservation de la ressource en eau, à travers la mise en œuvre de solutions de traitement hiérarchisées et adaptées aux différents types de pollution, visant un objectif « zéro rejet » en mer ;

– la reconquête des espaces littoraux à travers la stabilisation du trait de côte, la réhabilitation du cordon dunaire, la consolidation des zones de falaises et la restauration des grandes plages sableuses ;

– la réduction des risques naturels et technologiques à travers la mise en œuvre de nouveaux principes d'aménagement.

Figure 26 : proposition pour la baie d'Alger (ARTE charpentier)

Source : revue vie de ville n°3 hors sérié /2012



A travers les images ci-dessus, nous pouvons voir quelques propositions pour l'aménagement de la baie d'Alger du BET Groupe Français Arte Charpentier qui annoncent un nouveau départ prometteur pour l'embellissement de la baie.

L'introduction du PDAU d'Alger révisée en novembre 2016, basé sur les concepts de renouvellement durable avec une gestion intégrée de zone littorale, porteurs d'ambitions et d'espoirs donnera-t-il un nouvel élan pour une meilleure image de la capitale. Le temps nous le dira, mais avons-nous ce temps ? L'université et nos laboratoires de recherches ne devraient-ils pas être impliqués d'avantage sur le terrain pour une meilleure production architecturale avec des architectes jeunes prêts à être critiques et opérationnels à leur fin de cursus .L'implication de tous les acteurs entre professionnels, politiciens et usagers doit être effective sur le terrain et non sujet de débat et de conférences stériles.

« PDAU comporte 27 projets structurants concernant l'habitat, la cohésion sociale et territoriale. Il comprend notamment le réseau routier fondamental appelé macro-maillage, le programme de réhabilitation du centre d'Alger et les différents pôles d'habitat intégrés.

Les grandes étapes d'exécution du PDAU qui s'étale jusqu'à l'horizon 2035, sont définies comme suit: La première étape qui a débuté en 2007 et s'étalera jusqu'à 2020 concerne l'embellissement de la capitale (plan stratégique du développement et d'embellissement de la wilaya d'Alger).

Entre 2020 et 2025 seront accomplis l'aménagement de la baie et les nouvelles polarités ou centralités urbaines.

Entre 2025 et 2030, l'accent sera mis sur la requalification de la périphérie, c'est-à-dire la réalisation de la cohérence et l'équilibre urbain entre les 57 communes de la wilaya d'Alger.

Enfin entre 2030 et 2035 sera accomplie la consolidation de tout le territoire, c'est-à-dire l'achèvement du grand projet et la consolidation urbaine.

Ainsi, ce plan accorde une attention particulière à l'idée du développement de l'Algérie hors de la manne pétrolière et gazière, ce qui implique le développement du secteur des services. Le quartier d'affaire de Bab Ezzouar, les universités réalisées (les facultés de médecine et de droit) et la transformation des quartiers qui les entourent constituent un bon exemple de ces ambitions. »¹⁷

II-B-3 Conclusion de la section 2 :

De la lecture de l'exemple d'Alger et des stratégies urbaines adoptés, avec pour appui l'analyse de madame Ewa Azzag cité dans notre travail, nous concluons à une discontinuité visible sur le tissu urbain littoral causée par un ensemble de programme répondant à des

¹⁷www el djazaircom.dz revue n°116 Octobre 2018.

III- CONCLUSION GENERALE

urgences issue d'une politique non stable, l'émergence de certains projets phares dans la capitale ne peut en aucun cas se substituer à une vision d'ensemble du tout Alger.

III -Conclusion Générale

A l'issue de ce modeste mémoire inscrit dans l'option Architecture en zone urbaine littorale qui développe le contexte **site/projet**, à travers duquel en section 1, nous avons abordé les différentes particularités du littoral et de la ville littorale et leurs impact sur le plan urbain, architectural, environnemental, économique, culturel et social. Concernant la section2, nous avons développé notre thématique spécifique qui traite de la contribution d'architecte pour une meilleure image urbaine et architecturale de la ville littorale, deux exemples ont été traités Barcelone et Alger, deux stratégies urbaines différentes développées à travers le temps. La ville de Barcelone qui symbolise le caractère méditerranéen, qui retrouve son identité grâce à sa réhabilitation pensée par des architectes qui se sont succédé pour en faire une ville moderne et réconciliée avec son port et la mer. La ville d'Alger, par contre est une succession de politique urbaine qui a conduit à une discontinuité de l'espace urbain. De la contribution d'architectes pour son embellissement, Alger a été un laboratoire pour nombre d'architectes qui ont laissé leurs empreintes en matière d'innovation durant la période coloniale. Afin de réconcilier Alger avec la mer et lui redonner une meilleure image littorale, une implication pluridisciplinaire basée sur les principes de renouvellement durable et du GIZC ne saurait être évitée. Le défis est lancé, saurons-nous le relever ?

Enième report dans la livraison du projet : La Grande Mosquée d'Alger réceptionnée avant 2019

Par **Arezki Benali** -

12 novembre 2017 / 9 :18

La date de réception de la grande mosquée a été une nouvelle fois reportée, après plusieurs dates annoncées au sujet de sa livraison depuis le début des travaux de construction en 2012. Et selon le ministre de l'habitat, un énième délai a été fixé.

En effet, lors d'une visite qui l'a conduit ce samedi au chantier du projet en question en compagnie du ministre des affaires religieuses Mohamed Aissa, le ministre de l'Habitat Abdelwahid Temmar, a déclaré que « nous suivons de près l'évolution des travaux et nous nous activons pour livrer le projet dans les délais fixés, à savoir avant la fin du quinquennat, avant 2019 ».

Pour rappel, les travaux de construction de la Grande Mosquée d'Alger ont débuté en aout 2012 et étaient initialement supposés s'achever dans un délai de 42 mois, à savoir en octobre 2015.

En février 2015, l'ancien ministre de l'habitat et ex premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé que «la Grande mosquée d'Alger serait livrée en septembre 2016». Ensuite, En avril 2016, il a affirmé que «le projet de réalisation de la Grande mosquée d'Alger serait livré entre fin 2016 et fin du premier trimestre de l'année 2017». Et en janvier 2017, M. Tebboune a annoncé que «le projet serait réceptionné à la fin de l'année 2017».

Rappelons aussi, que, le premier ministre et SG du parti RND, Ahmed Ouyahia, a affirmé vendredi dans un entretien accordé à la chaîne de télévision Dzair News, que «les retards accusés dans la réalisation des projets, notamment la Grande Mosquée d'Alger, sont dus au manque d'argent», en affirmant «l'Etat doit 70 milliards DA à l'entreprise chinoise CSCEC, chargée de la réalisation de la grande mosquée d'Alger».

A noter que, la réalisation de la Grande Mosquée d'Alger, a bénéficié dans le projet de loi de finances 2018 d'une rallonge du budget de près de 30 milliards DA. Ce qui fait que, ce projet devient budgétivore.



Actualités

Grande mosquée d'Alger : l'énigme du monastère Saint-Joseph <http://i1.wp.com/news-https://www.youtube.com/watch?v=vOAeuazG5zEhttps://www.youtube.com/watch?v=vOAeuazG5zEhttps://www.youtube.com/watch?v=vOAeuazG5zE360.info/wp-content/uploads/2016/05/95fdfee961d5e9f0e52054b870549853.jpg?resize=660%2C440>
22 mai 2016 Rachid Y 0 Comment algerie

<https://www.youtube.com/watch?v=vOAeuazG5zE>

Au beau milieu du chantier de la Grande mosquée d'Alger, une bâtisse, censée être rasée et dont le style contraste avec l'architecture du projet, reste toujours debout.



[@Zinedine Zebbar](#)

Le bâtiment, sur la photo ci-dessus, situé à quelques mètres seulement de la Salle de Prière, est le dernier vestige de ce qui fut pendant longtemps le monastère Saint-Joseph, bâtiment fondateur de la Société des missionnaires d'Afrique, également connue sous le nom de Pères blancs et fondée en 1868 par l'archevêque d'Alger, Charles Lavigerie.

III- CONCLUSION GENERALE

L'on attribue historiquement aux Pères blancs parmi leurs missions celle d'œuvrer à l'évangélisation de l'Afrique, Algérie incluse. La volonté de se démarquer de ce passé serait d'ailleurs la principale raison du changement de nom à l'indépendance du quartier Lavigerie en Mohammadia, du nom du prophète (QSSL).

Selon les informations que nous avons pu recueillir, la bâtisse présente sur la photo a fait office pendant des dizaines d'années de noviciat des Pères blancs lieu où vivaient pendant un temps ceux qui voulaient vérifier leur désir de devenir prêtre.

Au moment de l'indépendance, le bâtiment a été transformé en école par les pères blancs et ce jusqu'en 1976, année où l'État algérien a nationalisé l'établissement.

La bâtisse sur la photo a depuis traversé les années et servait jusque très récemment de centre de formation en informatique. Le centre de formation a été déménagé il a deux mois environ afin d'intégrer le bâtiment au terrain de la Grande mosquée d'Alger, quatre ans après le début des travaux de construction. Une situation anormale. En règle générale **l'assiette foncière est libérée dès le début d'un chantier de construction, ce qui ne semble clairement pas être le cas puisque le noviciat est toujours là, à quelques mètres à peine au sud-est de la salle de prière.**

Initialement, lorsque la construction de la Grande mosquée a été lancée en 2012, la décision avait été prise par les autorités de raser toutes les structures présentes sur le terrain où serait bâti l'édifice. Plusieurs structures ont été rasées, telle que l'école de sourds-muets. Ironiquement, le terrain rendu disponible après la démolition du noviciat doit servir pour bâtir le dénommé bâtiment G, qui n'est autre que le futur siège de l'Agence nationale de la réalisation et la gestion de la mosquée d'Alger (Anargema). Des sources proches du dossier indiquent que l'entreprise chinoise en charge de la construction de la Grande mosquée aurait interpellé à plusieurs reprises les autorités algériennes à ce sujet, qui auraient systématiquement botté en touche.

Contactés par TSA, l'Anargema s'est refusée à tout commentaire, tandis que le ministère de l'Habitat a affirmé qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet du monastère, mais que « s'il doit être démoli, il le sera ». L'autre option éventuelle, qui consisterait à conserver la structure pour en faire le futur siège de l'Anargema, exigerait quant à elle un tout nouveau plan de réhabilitation et de restauration de la bâtisse, bientôt vieille de 150 ans, et donc des coûts supplémentaires à prévoir. Aujourd'hui, alors que l'échéance fixée par Tebboune approche à grand pas, nul ne semble en mesure de dire quel sera le destin réservé au dernier vestige du monastère Saint-Joseph.

Source : tsa-algerie.com / Yacine Babouche

III- CONCLUSION GENERALE



port balneaire de sidi fredj



station balneaire d'el
djamila

Catedrale sacre cœur alger debut de la construction 1956

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/9/9d/Cath%C3%A9drale_du_Sacr%C3%A9-Coeur%2C_Alger.jpg/1024px-Cath%C3%A9drale_du_Sacr%C3%A9-Coeur%2C_Alger.jpg

III- CONCLUSION GENERALE



http://www.radioalgerie.dz/news/sites/default/files/styles/282x211/public/field/image/AADL_9.jpg?itok=9QflW1xJ



Amenagement deoued el harrach

<http://www.lesechosdalger.com/wp-content/uploads/2017/10/lesechosdalger-660x330.jpg>

Lumières sur la ville

Depuis plus de mille ans¹, la ville d'Alger domine la baie et ouvre ses bras sur la Méditerranée d'un geste fraternel. Port phénicien d'abord, un des lieux marquants du commerce maritime carthaginois; ville romaine, berbère, arabe, ottomane, française ensuite; algérienne enfin. Qui dit mieux ? Un tel "mille-feuille" culturel, lisible encore dans les strates urbaines judicieusement disposées dans l'amphithéâtre de la baie, ne laisse personne indifférent. C'est la raison pour laquelle les lumières, qui ont dû s'éteindre durant les années

difficiles de la décennie 90, reviennent progressivement allumer leurs projecteurs sur une ville qui revient de ses faiblesses, veut s'ouvrir sur l'avenir et reconquérir la position qui était la sienne dans le concert des villes méditerranéennes et mondiales. Terre des luttes incessantes et des conquêtes jalouses de sa beauté et de sa richesse, habituée aussi bien aux victoires qu'aux défaites, la capitale algérienne sait relever les défis. Ceux d'aujourd'hui ne sont cependant pas faciles à affronter et il faudra bien du courage, de la volonté politique et citoyenne pour venir à bout de tous les problèmes qui se sont accumulés durant les années de peur, pour donner un souffle nouveau au développement urbain jusque-là plutôt mal géré et transformer les faiblesses en atouts. Restructurer, renouveler, assainir et régénérer, moderniser et dynamiser – les chantiers à venir sont multiples. Pourtant, la situation actuelle était prévisible depuis déjà bien des décennies ...

35 ans de planification urbaine hésitante

L'un des signaux des dysfonctionnements à venir était sans doute l'impuissance des outils consécutifs de planification urbaine à gérer le développement spatial accéléré de la capitale. Un effort important a pourtant été consacré à ce volet depuis l'indépendance en 1962: plusieurs plans directeurs ont vu le jour et tenté de réguler la croissance et ses effets spatiaux. Trois grands "chapitres" de planification se sont progressivement ouverts et fermés, en restant sans effet réel sur le développement de la ville.

1970-1980: la décennie a été marquée par l'empreinte du Plan d'Orientation Générale POG (1975) qui a développé toute une réflexion prospective en imposant à la ville son avancée vers l'est, mouvement déjà entamé avec le Plan de Constantine et qui se poursuit spontanément pratiquement jusqu'aujourd'hui. Ce plan, qui a beaucoup misé sur la programmation conforme aux objectifs du confort urbain (complément services, équipements, voirie, assainissement, etc.), a pris trop de liberté spatiale en empiétant sur les terrains agricoles de la Mitidja – le foncier n'était pas encore considéré comme une denrée rare et l'agriculture cédait la place devant le puissant moteur de la politique de développement des zones industrielles autour de la capitale. C'était aussi la période d'implantation des ZHUN2, grandes consommatrices du foncier. Avec le découpage territorial de 1974, la wilaya d'Alger comptait alors 16 communes avec 1,585mln d'habitants³, sur un territoire de 472 km² en couronne étendue autour de la ville centre et, déjà, les étirements directionnels de l'urbanisation vers l'est, confirmés par le plan, se faisaient sentir (voir figure 1 et 2).

1 Les fouilles

archéologiques et les découvertes effectuées en 1952 lors de la réalisation du bâtiment du Trésor attestent de la présence dans la baie d'Alger des établissements phéniciens et numides exerçant une activité économique intense à partir du II^e siècle avant J.C. 2 ZHUN: zone d'habitat urbain nouveau, grand ensemble périphérique 3 Recensement général RGPH 1977

2

Fig.1 Etapes de planification spatiale à Alger

1980-1990: le Plan d'Urbanisme Directeur PUD (1983-86) qui a succédé au POG, a opéré un revirement brusque de la direction de l'extension vers sud-ouest, sur les collines du Sahel algérois afin de protéger le bassin agricole. En même temps, un découpage administratif en 1984 répondait aux impératifs de la maîtrise de la croissance urbaine, déjà appréhendée; la Wilaya d'Alger se divise en 33 communes sur un territoire d'un coup restreint à 273 km², où la densité d'occupation grimpe alors en flèche avec une population de 1,690mln d'habitants⁴. Ce plan a eu le mérite d'introduire la problématique de renouvellement urbain par densification nécessaire de la ville existante, d'y engager des propositions de restructuration importantes, d'y implanter plusieurs grands équipements d'envergure nationale et de poser le problème de la maîtrise de la croissance par la création de 7 villes satellites (voir le tableau 1). Malgré la récession économique qui pointe alors à l'horizon, les grands projets prévus depuis le POG sont dans leur majorité lancés (aérogare, autoroutes et pénétrantes, grands équipements culturels, touristiques, universitaires) et témoignent aujourd'hui de l'audace des politiques urbaines d'antan. La période faste des investissements arrivait cependant à sa fin et le plan, qui n'était qu'une vision d'organisation d'ensemble, n'avait pas force de loi mais seulement celle d'un outil d'orientation des politiques urbaines.

1990-2000: des changements considérables interviennent dans la politique spatiale qui se dote enfin des outils réglementaires. Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme PDAU et le Plan d'Occupation du Sol POS⁵ deviennent opposables aux tiers et acquièrent force de la loi qui fixe leurs prérogatives et objectifs et trouvent l'appui à leur réalisation dans une nouvelle politique foncière considérant enfin le sol comme une propriété et un bien rare⁶. Mais pour quel résultat ? N'ayant pas été élaboré avec une vision stratégique, le PDAU a reconduit presque automatiquement les orientations du 4 RGPH 1987 5 Loi n°90.29; Décrets exécutifs n°91.177 et 91.178; modifiés et complétés suite aux catastrophes par la loi n°04.05 et les Décrets exécutifs n°05.317 et 05.318, relatifs à l'aménagement et à l'urbanisme. 6 Loi n°90.25, relative à la politique domaniale.

3

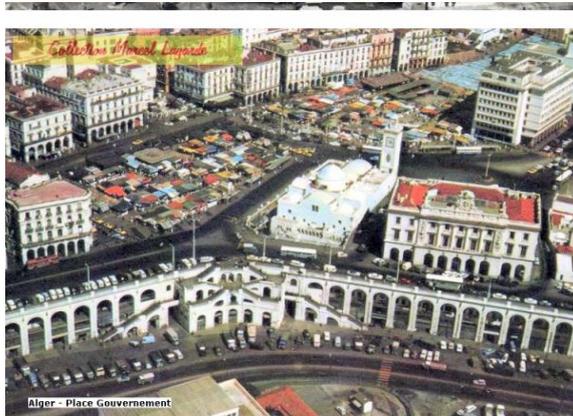
PUD en y apportant uniquement des approfondissements en ce qui concerne les périmètres d'extension, qui s'étendent alors vers tous les sens: à l'est, à l'ouest et au sud. Des couloirs d'urbanisation apparaissent durant cette période et la menace de conurbation avec les localités limitrophes pointe à l'horizon.

Fig.2 Paramètres des plans d'aménagement consécutifs

Les problèmes s'aggravent par la démission de l'administration urbaine devant la menace terroriste et la prolifération de l'urbanisation spontanée. Le parc de logements se dégrade suite au manque d'entretien, le patrimoine périclité, les infrastructures de voirie sont saturées et le système de réseaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau et en énergie s'essouffle. En 1997, la création du Gouvernorat du Grand Alger avec ses 57 communes pour 804 km² et 2,562mln d'habitants apporte une lueur d'espoir avec le démarrage d'un Grand Projet Urbain GPU et la création de la ville nouvelle de Sidi Abdallah. L'initiative du GPU est cependant interrompue en 2001, avec le retour à l'entité de la wilaya dans les mêmes limites que le Gouvernorat. Le GPU, qui n'a pas dépassé le stade des constats accompagnés d'une série de propositions, justes, de restructuration et de renouvellement urbain, est arrêté et remis aux oubliettes au profit des actions ponctuelles de "maquillage urbain".

Fig.3 Changements de périmètres administratifs
périmètres d'urbanisation

Fig.4 Changements de



Le soir d'algerie 10/07/2016

Le Corbusier imaginait et dessinait tout le temps des plans et des projets pour Alger. Dans ses carnets de croquis, les dessins d'Alger exécutés depuis le bateau font apparaître trois éléments forts de la ville : La Casbah, le viaduc de Chassériau et le palais du gouvernement de Guiauchain. Le Corbusier occupe une place importante et influente sur l'avenir urbain de la ville d'Alger dans les années 1930 à 1950. Son plus grand projet pour Alger a été baptisé «projet Obus» parce qu'il pulvérisait toutes les idées reçues. Le long du littoral, de Saint-Eugène (Bologhine) à Maison-Carrée (El-Harrach), il faisait sinuer comme un serpent un immeuble de plus de dix kilomètres, dont la toiture était une autoroute. Cet immeuble était conçu comme un meuble à casiers. Ainsi, chaque casier pouvait être aménagé en logement, avec sa propre façade, selon le goût de l'occupant. Le Corbusier voulait démolir la plus grande partie de la ville européenne «où les gens se regardent d'une façade à l'autre et ne voient pas la mer». En revanche, il voulait laisser intacte La Casbah (c'est peut-être à cause de ça que son projet a été rejeté). Les conférences et expositions de Le Corbusier à Alger vont influencer de nombreux jeunes architectes et administrateurs de la ville. Même s'il n'a pas eu l'aval pour construire «directement» à Alger, plusieurs projets et réalisations portent l'empreinte de son influence sur les architectes algérois. «A chaque pas, enfin presque, on pourrait d'une façon ou d'une autre évoquer Le Corbusier», écrit Jean-Jacques Deluz.

Selon Vincent du Chazaud, trois grandes œuvres à Alger portent la marque de Le Corbusier. Le premier est l'Immeuble-pont Burdeau (1952) de Pierre Marie. Il a été conçu selon le principe des immeubles viaducs imaginés par Le Corbusier. L'œuvre a été construite sur un ravin. Sa toiture-terrasse, d'une longueur de 18 mètres, reçoit une chaussée avec trottoirs à Télémy. Sous cette chaussée, 82 logements ont été aménagés. L'immeuble possède des accès par escaliers ou ascenseurs à partir de la rue haute ou à partir de la rue Burdeau. Il n'existe que deux immeubles-ponts au monde : celui d'Alger et un autre au Brésil. Dans la Cité Djenan El-Hassan (1956-1958) de Roland Simounet à Climat-de-France, les voûtes étagées sur une pente abrupte s'inspirent du projet «Roq et Rob» que Le Corbusier imagina pour un versant montagneux dans le midi de la France, à Roquebrune-Cap-Martin. Comme dans le projet de Le Corbusier, Simounet privilégie la vue panoramique sur un paysage méditerranéen en conciliant architecture moderne et architecture arabe traditionnelle. L'Aéro-Habitat (1950-1954), de Louis Miquel, Pierre Bourlier et José Ferrer-Laloë est un projet de 284 logements installés à flanc de coteau à Télémy. Une chaussée avec trottoirs passe sous l'immeuble. Les immeubles de l'Aéro-Habitat sont l'œuvre majeure de Miquel. Ils sont considérés comme une bonne synthèse des réflexions du «maître» faite par son élève

Alger doit donc chercher secours dans une planification stratégique de son développement. Le PSDA 2031 prévoit ainsi 4 phases de mise en œuvre avec des objectifs précis: une mise à niveau d'abord, une restructuration globale ensuite avec le réaménagement de la baie et le maillage structurel, le développement de l'attractivité économique et écologique, et enfin une mise en compétitivité métropolitaine. Ces objectifs dessinent une volonté de métropolisation clairement prononcée et préfigurent les enjeux à venir qui peuvent être résumés par quatre maîtres-mots: INTEGRER la démarche de durabilité, DEVELOPPER l'économie locale, PRESERVER le potentiel écologique et MODERNISER la gestion. Enfin, ADAPTER les milieux urbains, les modes d'urbanisation et les outils de planification aux défis de résilience urbaine face aux changements climatiques reste un enjeu implicite, qui nécessite cependant encore un approfondissement prospectif des orientations du PSDA.

42 | 2008 : Territoires urbains au Maghreb

L'architecture de Fernand Pouillon en Algérie

Fernand Pouillon's architecture in Algeria

La arquitectura de Fernand Pouillon en Argelia

الهندسة المعمارية لفرناند بويون في الجزائر

Myriam **Maachi Maïza**

III- CONCLUSION GENERALE

p. 13-26

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	1
Résumé	2
I-Introduction générale.....	4
I-1-Contexte et motivation de la recherche	4
I-2-Presentation de l'option AZUL et objectifs.....	5
I-3- Objectifs du mémoire	6
II-Etat de connaissances.....	10
<u>SECTION 1</u>	
A- Thématique générale : Architecture et aménagement en milieu littoral	
II-A-1 Introduction de la section une.....	10
II-A-2Présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique et architectural.....	13
➤ Cas Général.....	13
a-Sur le plan urbanistique	13
b-Sur le plan architectural.....	21
➤ Cas de la ville littorale Algérienne	28
II-A-3Conclusion de la section 1.....	34
<u>SECTION 2</u>	
B- Thématique spécifique : Contribution de l'architecte, pour une meilleure image urbaine et architecturale de la ville littorale.	
II-B-1 Introduction de la section 2.....	35
II-B-2 Exemples à présenter	
a- Cas de la ville de Barcelone comme cas général.....	40
*bref aperçu sur la ville	40
*Stratégies urbaines adoptées à travers le temps.....	41
b- Cas de la ville d'Alger (la baie d'Alger).....	60
* Bref aperçu sur la ville.....	60
*Stratégies urbaines adoptées à travers le temps.....	64
-Avant l'indépendance.....	64
-Apres l'indépendance.....	71
II.B.3 Conclusion de la section 2.....	78
III-Conclusion générale.....	79
IV-Références bibliographiques	80